

Le Maroc dans la mondialisation

FEVRIER 2009

SOMMAIRE

Introduction	3
I. LES ENJEUX INTERNATIONAUX	5
1. Des dynamiques démographiques contrastées.....	5
1.1. Une croissance démographique inégale selon les niveaux de développement.....	5
1.1.1. Qui provient d'un vieillissement marqué de la population des pays développés	5
1.1.2. Et d'une explosion démographique dans certains pays en développement.....	6
1.2. Une évolution aux multiples implications pour les pays en développement.....	6
1.2.1. Une urbanisation croissante	6
1.2.2. Une intensification des mouvements de migration internationale.....	7
1.2.3. Un risque sanitaire	8
1.2.4. Une menace sur la sécurité alimentaire.....	9
2. Un nouvel équilibre mondial	9
2.1. Vers une nouvelle configuration économique et géopolitique	9
2.1.1. Quel positionnement pour les Etats Unis et l'Europe ?	9
2.1.2. Le 21 ^{ème} siècle serait asiatique alors que le 20 ^{ème} était américain et le 19 ^{ème} européen.....	11
2.1.3. Un monde polarisé, caractérisé par la constitution de puissants groupes régionaux.....	12
2.1.4. Vers un nouveau mode de gouvernance mondiale	13
2.2. La mondialisation favorise la création de richesses et l'émergence d'une classe moyenne planétaire	14
2.3. Les impacts sociaux de la mondialisation.....	15
2.3.1. Une renaissance des religions	15
2.3.2. Une insécurité et une militarisation croissantes	16
2.3.3. Le développement de la société du savoir.....	16
3. Le réchauffement climatique.....	18
3.1. Des ressources naturelles sujettes à une forte exploitation	18
3.2. Le réchauffement climatique : une menace pour la planète	19
3.3. L'énergie et l'eau	20
II. LES DEFIS NATIONAUX	22
1. Un enjeu démographique de taille	22
1.1. Le vieillissement démographique en Europe	22
1.2. Les risques de l'immigration sub-saharienne	23
1.3. Les défis de l'évolution démographique marocaine	25
2. Positionnement du Maroc dans la mondialisation	27
2.1. Quelles réponses à la nouvelle configuration mondiale ?.....	27
2.1.1. Quelles perspectives pour l'intégration du Maroc dans l'espace euro-méditerranéen ?.....	27
2.1.2. Quelles réactions face à la montée en puissance des BRIC ?	29
2.1.3. Comment élargir le partenariat entre le Maroc et les Etats-Unis ?	30
2.1.4. Quelle place pour l'Afrique dans les priorités stratégiques du Maroc ?.....	30
2.2. Quelles réponses aux enjeux de la compétitivité ?	31
2.2.1. La stabilité du cadre macro-économique : un pré-requis incontournable.....	32
2.2.2. L'importance d'une stratégie de compétitivité globale.....	32
2.2.2.1. Une dimension institutionnelle et territoriale à renforcer	33
2.2.2.2. Un capital humain à valoriser	34
2.2.2.3. Quelles possibilités de développement de l'offre exportable ?	34
2.3. Dépasser les contraintes énergétiques et agricoles	36
2.3.1. Un important défi énergétique à relever.....	36
2.3.2. Redimensionner la place de l'agriculture dans les choix stratégiques du Maroc	37
2.3.3. Des filets de sécurité à renforcer.....	38
2.3.4. Consolider le lien social	38
3. L'impact du changement climatique	41
3.1. Une réelle menace pour le Maroc.....	41
3.2. L'eau : un enjeu vital pour le Maroc.....	42
CONCLUSION	43
Annexe 1 - Diagnostic stratégique	44
Annexe 2 - Atlas graphique	55

Annexe 3 - Bibliographie	71
Annexe 4- Abréviations	77

Introduction

1. L'élaboration du rapport « Maroc dans la mondialisation » intervient dans le cadre de la mise en place au sein de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques d'un système de veille destiné à capter les évolutions mondiales et régionales, à déterminer leurs impacts sur le Maroc et à réfléchir à un meilleur positionnement du pays dans la mondialisation. Ce système de veille est d'autant important que le Maroc a fait de l'ouverture une option stratégique.
2. Le processus d'élaboration du rapport comprend plusieurs étapes. La première s'achève avec la rédaction de cette version préliminaire du rapport. La seconde sera réservée à l'approfondissement du diagnostic stratégique par des groupes thématiques à constituer (démographie, économie, société, environnement, sciences et techniques, relations internationales...). La troisième sera consacrée à la présentation du rapport à des personnalités scientifiques reconnues et à sa finalisation. La version finale pourrait constituer le premier numéro du rapport stratégique de référence.
3. L'horizon temporel de cette étude préliminaire est celui d'une génération. Toutefois, dans certains domaines comme la démographie où les processus sont plus longs, l'horizon peut être plus lointain.
4. L'étude est réalisée en tenant compte du passé historique du Maroc avec l'Union Européenne et au regard des nouvelles perspectives qu'apporte le statut avancé, accordé pour la première fois par l'Union Européenne à un pays non membre ainsi que des opportunités susceptibles d'être offertes par l'Union pour la Méditerranée.
5. Le but n'est pas d'établir un catalogue des enjeux de la mondialisation ou de lister de manière exhaustive les problématiques nationales mais davantage d'offrir une vision du contexte international à partir du Maroc et de souligner les tendances lourdes à fortes incidences sur le pays, afin de mettre en évidence le lien entre les défis internes et externes.

6. L'IRES a dans ce sens entrepris un diagnostic stratégique (qualifié de SWOT) basé sur l'analyse des menaces et des opportunités externes qui ont été confrontées, dans un contexte de transformations internes, aux forces et aux faiblesses du pays. Cette analyse, couramment utilisée dans les entreprises, s'est révélée d'un grand intérêt une fois menée à l'échelle d'un pays. Elle a fait ressortir quelques facteurs clés de succès qui permettraient au Maroc d'asseoir, sur des bases solides, son développement économique et social et de renforcer son positionnement dans la mondialisation.

7. Le rapport¹ se décompose en deux parties. La première présente trois principaux enjeux mondiaux dont les impacts seraient les plus critiques pour le Maroc. La seconde permet de comprendre les implications sur le Maroc de ces défis externes et d'identifier les champs prioritaires sur lesquels le pays devrait agir. De ce fait, elle ne constitue pas un recensement des défis nationaux, mais, plutôt, une mise en évidence de ceux en liaison étroite avec les enjeux internationaux. Le rapport comprend une annexe relative aux résultats du SWOT, une annexe graphique, une liste bibliographique ainsi qu'une liste des abréviations.

1. Le contenu de ce rapport repose sur des informations publiques. Les résultats des projections à long terme sont fournis à titre indicatif uniquement et n'engagent en rien l'IRES.

I. LES ENJEUX INTERNATIONAUX

1. Des dynamiques démographiques contrastées

1.1. Une croissance démographique inégale selon les niveaux de développement²

8. Au cours des cinquante prochaines années, le monde connaîtrait les plus importants contrastes démographiques de son histoire. La population mondiale évoluerait de 6,7 milliards de personnes en 2007 à 9,2 milliards de personnes à l'horizon 2050³. La population des pays développés demeurerait pratiquement inchangée à 1,2 milliard⁴, tandis que celle des pays en développement évoluerait de 5,4 milliards en 2007 à 7,9 milliards en 2050. La population africaine continuerait à progresser plus rapidement que celle des autres régions du monde et pourrait doubler entre 2007 et 2050 pour atteindre 1 milliard d'habitants au milieu du siècle.

1.1.1. Qui provient d'un vieillissement marqué de la population des pays développés

9. Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus dans les pays développés augmenterait de 245 millions en 2005 à 406 millions en 2050; leur part dans la population passerait de 20,1% actuellement à 32,6% en 2050. Le vieillissement de la population ne se limiterait pas aux pays développés mais concernerait de plus en plus les pays en développement⁵ dont les institutions de protection sociale demeurent encore fragiles. La proportion de personnes âgées de 60 ans et plus évoluerait de 8,1% de la population des pays en développement en 2005 à 20,1% en 2050.

10. Ces mutations de structure de la population auraient des effets significatifs sur le développement. Le vieillissement de la population pourrait engendrer un repli économique pour certains pays développés, aggraverait partout les déséquilibres des régimes de retraites et augmenterait les besoins de services à la personne. Toutefois, cette situation offrirait des opportunités de création d'emplois pour les pays en développement qui sauront se préparer à cette demande par la mise en place de structures d'accueil des

2. L'ensemble des données de cette partie proviennent du rapport des Nations Unies 2007, *Perspectives de la population mondiale, la révision 2006*. Sauf précision contraire, les projections sont relatives à la variante moyenne.

3. Les estimations varient entre 7,8 milliards d'habitants, variante basse et 10,8 milliards d'habitants, variante haute.

4. La population des pays développés baisserait sans l'apport du solde migratoire projeté des pays en développement vers les pays développés.

5. Selon l'ONU, la fécondité devrait baisser de 2,75 enfants par femme en 2005-2010 à 2,05 en 2045-2050.

personnes âgées immigrées et par la formation de ressources humaines adaptées à ces nouveaux métiers.

1.1.2. Et d'une explosion démographique dans certains pays en développement

11. Ce sont surtout les régions les moins développées, dont fait partie l'Afrique, qui enregistreraient la croissance démographique la plus élevée.

12. L'Afrique connaîtrait à l'avenir une croissance démographique (2,1%) de près du double de celle prévue en Amérique Latine et en Asie. A l'horizon 2050, plus d'un enfant sur deux au niveau mondial pourrait naître en Afrique.

13. L'Afrique sub-saharienne, en particulier, est la région qui compte le plus de jeunes. En l'absence de moyens d'intégration, cette situation pourrait amplifier les flux migratoires à destination de l'Europe avec de fortes incidences sur le Maroc, point de passage par excellence entre les deux continents.

14. La zone MENA⁶, dont fait partie le Maroc, verrait sa population se rapprocher d'un demi milliard de personnes à l'horizon 2025, avec une croissance importante du nombre des jeunes. Cette situation démographique nécessiterait la création d'une centaine de millions d'emplois, soit autant d'emplois à créer au cours des 20 prochaines années que ceux cumulés entre 1950 et 2000. Ce défi devrait inciter les pays de la région à repenser leur modèle économique et à investir massivement dans l'éducation et la formation pour répondre aux besoins futurs du marché de l'emploi.

1.2. Une évolution aux multiples implications pour les pays en développement

1.2.1. Une urbanisation croissante

15. Une première conséquence des évolutions démographiques précitées serait une accélération de l'urbanisation. D'après l'ONU, à partir de 2008, la population urbaine dépasserait pour la première fois la population rurale à l'échelle mondiale. D'ici 2030, la population urbaine pourrait atteindre 5 milliards d'habitants⁷.

6. Les données de ce paragraphe proviennent du rapport *Youth, Employment and conflict in MENA*, World Bank.

7. FNUAP, *Etat de la population mondiale 2007, libérer le potentiel de la croissance urbaine*. L'ONU estime que la population mondiale devrait atteindre 8,3 milliards d'habitants en 2030, esa.un.org.unpp.

16. La croissance urbaine s'accroîtrait dans les pays en développement et serait particulièrement notable en Asie, en Afrique ainsi qu'en Amérique latine et aux Caraïbes où la population urbaine serait amenée à doubler entre 2000 et 2030. Ainsi, d'ici 2030, les pays en développement abriteraient plus de 80% de la population urbaine mondiale⁸. La zone MENA également, devrait voir sa population urbaine doubler en 2025 par rapport à 1995⁹.

17. En 2007, près d'un milliard d'habitants vivent dans les bidonvilles¹⁰. La croissance urbaine dans les pays en développement risque d'accroître la pauvreté et l'inégalité d'accès aux services de base et à l'emploi, situation qui pourrait entraîner de nombreux problèmes économiques et sociaux. Aussi, la gestion de l'urbanisation doit-elle s'inscrire dans le cadre d'une vision globale du développement, axée sur la durabilité et l'intégration sociale.

18. Cette urbanisation galopante nécessiterait des investissements très lourds en termes de réseaux d'assainissement, d'infrastructures et d'équipements de base qui pourraient être bien au-delà de la capacité financière des pays en développement.

1.2.2. Une intensification des mouvements de migration internationale

19. Les dynamiques démographiques décrites ci-dessus aboutiraient à une plus grande mobilité des personnes. Si la proportion de migrants dans la population mondiale (2,5% en 1960 et 2,9% en 2000)¹¹ n'a pas enregistré une hausse importante au cours des dernières décennies, elle pourrait toutefois augmenter à l'avenir, du fait de la croissance démographique inégale, du creusement des inégalités de développement entre les pays ainsi que de la multiplication des zones de catastrophes naturelles, de conflit ou d'instabilité.

20. La migration internationale se situerait autour des grands pôles de la mondialisation (Amérique du Nord, Europe occidentale, Japon)¹² et de certains Etats du Moyen Orient détenteurs de la rente pétrolière ainsi qu'autour des nouvelles puissances économiques d'Asie du Sud-Est. Elle toucherait tous les âges, toutes les catégories socioprofessionnelles et

8. Idem.

9. *Analyse comparative de la performance et de la politique du secteur du logement dans des pays de la zone MENA*, Avril 2005, Banque Mondiale.

10. Nations Unis, chronique édition en ligne. *Le rapport 2006/2007 sur l'état des villes dans le monde, tendances urbaines et bidonvilles au 21^{ème} siècle*. « La prolifération des taudis au cours des 15 dernières années est sans précédent. En 1990, 715 millions de personnes vivaient dans des bidonvilles. En 2000, ils sont passés à 912 millions pour atteindre près de 998 millions aujourd'hui. » ONU-HABITAT, Eduardo Lopez Moreno et Rasna Warah.

11. ONU, *Etat de la population mondiale 2006*.

12. Avant 1980, les régions en développement avaient une part plus élevée des migrants internationaux, en 2000 en revanche, les trois cinquièmes se trouvaient dans les régions développées.

concernerait de plus en plus les femmes avec une tendance forte à une immigration durable.

21. Face à une pénurie de main d'œuvre liée au vieillissement de leur population, les pays développés mèneraient une politique d'immigration sélective. Celle-ci permettrait aux pays développés de compléter le financement du système des retraites et aux pays d'origine de bénéficier des transferts d'épargne de leur population migrante.

22. Une politique d'immigration basée sur la reconnaissance de cet intérêt réciproque est donc nécessaire pour que ces mouvements soient considérés par tous comme un enrichissement mutuel. Dans le cas contraire, une telle politique, si elle n'était pas concertée, pourrait conduire à une hémorragie de compétences et priver les pays en développement de ressources humaines indispensables à leur essor.

23. En plus des facteurs traditionnels de migration, un nouveau facteur prendra à l'avenir beaucoup d'importance, celui lié aux évolutions climatiques. D'ici 2050, 1 milliard de personnes devraient migrer à l'échelle mondiale¹³ en conséquence du réchauffement climatique. D'un autre côté, un flux croissant de retraités des pays industrialisés d'Europe s'installerait dans les pays à climat tempéré comme ceux du sud de la Méditerranée.

24. Les migrations clandestines devraient également s'intensifier, avec de forts impacts sur les pays de transit comme le Maroc.

1.2.3. Un risque sanitaire

25. Associées à l'urbanisation et à l'altération des écosystèmes, les dynamiques migratoires pourraient conduire à l'émergence de nouvelles maladies et à la recrudescence d'anciennes pathologies. Elles pourraient également en accélérer la propagation. Ainsi, une attention particulière devrait être portée par la communauté internationale au continent africain dont la situation est d'autant difficile qu'il compte plus des deux tiers des cas d'infection par le virus du SIDA¹⁴.

26. Autre conséquence des changements de mode de vie, la tuberculose a augmenté de 20% au cours de ces vingt dernières années et certaines

13. Christian Aid, *Marée humaine : la véritable crise migratoire*, 2007.

14. OMS et ONUSIDA, *Le point sur l'épidémie du SIDA 2007*, Décembre 2007. « 33,2 millions de personnes dans le monde vivent avec le virus du SIDA en 2007. »

prévisions indiquent que 35 millions de personnes pourraient en mourir d'ici à 2025¹⁵.

1.2.4. Une menace sur la sécurité alimentaire

27. La croissance démographique, mais surtout l'élévation du niveau des revenus et les changements de mode de vie se traduiraient par une forte progression de la demande alimentaire¹⁶.

28. Parallèlement à cette demande croissante, la baisse des ressources hydriques, la raréfaction des terres cultivées et les gains réduits de productivité limiteraient l'offre. Associés au développement des biocarburants¹⁷, ces facteurs auraient des répercussions haussières sur les prix des produits agricoles menaçant ainsi le pouvoir d'achat et la sécurité alimentaire des populations pauvres et même des classes moyennes.

29. Actuellement, 923 millions de personnes sont touchés par la faim dans le monde¹⁸. A l'horizon 2030, si ces tendances sont maintenues, une pénurie alimentaire pourrait survenir à l'échelle mondiale.

2. Un nouvel équilibre mondial

30. Entamée depuis plusieurs siècles, la mondialisation est une mégatendance irréversible¹⁹ qui conduirait à l'émergence, durant les prochaines décennies, de la première civilisation véritablement planétaire.

2.1. Vers une nouvelle configuration économique et géopolitique

2.1.1. Quel positionnement pour les Etats Unis et l'Europe ?

31. Les Etats-Unis, partenaire stratégique et politique, avec lequel le Maroc a conclu un accord de libre échange, représentent moins de 5% de la population de la planète en 2007, mais 25% du PIB mondial²⁰. Leur stratégie est

15. Institut d'études de sécurité de l'Union européenne, *Le monde en 2025, quelles réponses pour l'Union européenne ?* Novembre 2007.

16. Pour ce qui est des céréales à titre d'exemple, les estimations de l'IFPRI montrent que jusqu'en 2015, la demande en céréale augmentera de 20%. Communication à l'IRES du Dr Joachim Von Braun, Directeur Général de l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires sur le thème « Le renchérissement des prix des produits agricoles et alimentaires et ses implications pour le Maroc », Mars 2008.

17. Extrait de la même source : « L'analyse des scénarios globaux à l'horizon 2020 révèle que le développement des biocarburants induira une augmentation de 26% et 18% respectivement des prix du maïs et des graines oléagineuses. Les prix des produits agricoles deviennent de plus en plus corrélés à ceux de l'énergie et de ce fait, la volatilité de ces derniers induira celle des premiers. »

18. Bilan de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), publié dans *Le Monde* du jeudi 16 Octobre 2008, données 2008.

19. National Intelligence Council, *Mapping the Global Future*, Décembre 2004.

20. Données Banque Mondiale, 2007.

« d'accueillir ce qu'il y a de meilleur dans le monde ²¹ » à travers une immigration institutionnalisée, en offrant un environnement propice. Grâce à l'immigration, la population des Etats-Unis progresserait d'un tiers entre 2007 et 2050²² alors que les autres pays industrialisés connaîtraient un déclin démographique.

32. Ils disposent en outre, d'une forte productivité de leur main d'œuvre, d'une culture ancrée de l'innovation, d'une grande flexibilité de leur marché du travail et enfin d'une bonne résistance à la concurrence mondiale. Toutefois, l'aggravation des déséquilibres budgétaire et du compte courant de la balance des paiements, la dépendance énergétique, la montée en puissance de la Chine et l'essoufflement éventuel de la politique étrangère américaine pourraient remettre en cause la suprématie actuelle des Etats Unis à long terme.

33. Quant à l'Europe, principal partenaire du Maroc, elle affiche depuis plus d'une décennie de faibles rythmes de croissance économique. Le PIB européen progresse avec 2 points de moins que celui des Etats-Unis et 8 points par rapport à celui de la Chine²³.

34. L'Europe dispose de nombreux atouts tels que la taille importante de son marché, sa main d'œuvre hautement qualifiée, sa gouvernance démocratique et un fort acquis communautaire comportant un arsenal juridique particulièrement développé.

35. Elle serait néanmoins confrontée à de nombreux défis liés à la construction européenne notamment au niveau des volets politique, diplomatique et militaire. L'Europe serait également contrainte à faire face au vieillissement de sa population, à l'intégration difficile des populations immigrées, à un éventuel décrochage sur le plan technologique – si elle ne relance pas fortement le secteur de la recherche et développement- et à la réforme de l'Etat providence et du système fiscal.

36. Les études prospectives²⁴ prédisent un déclin relatif de l'Europe, dont la part dans le PIB mondial reculerait de 4 points d'ici 2020 et de 10 points entre 2000 et 2050. Toutefois, l'intégration de nouveaux pays à fort potentiel ainsi qu'un partenariat plus développé avec les pays du sud et de l'est de la

21. Claude Allègre, Denis Jeambar, *Le Défi du Monde*, 2006.

22. De 304 millions en 2007 à 395 millions d'habitants. *Rapport du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et de la Banque mondiale*, Juillet 2007.

23. Fonds Monétaire International, statistical appendices du *World Economic Outlook*, Octobre 2008.

24. Notamment l'étude prospective de l'Institut Français des Relations Internationales, *Le commerce mondial au 21^{ème} siècle*, Octobre 2002.

Méditerranée pourraient présenter des perspectives de relance de la croissance économique européenne.

2.1.2. Le 21^{ème} siècle serait asiatique alors que le 20^{ème} était américain et le 19^{ème} européen

37. A l'avenir, des pays émergents comme le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine (BRIC) participeraient au déplacement du centre de gravité de l'économie mondiale.

38. L'intérêt porté aux BRIC se justifie par le fait que ces nouvelles puissances représentent une réelle menace concurrentielle pour le pays tout en recelant de nombreuses potentialités. Le Maroc entretient déjà avec certains de ces pays des relations économiques sectorielles poussées à l'exemple de l'Inde dans le domaine des phosphates et dérivés.

39. Les BRIC ont en commun un réel potentiel basé sur une forte compétitivité économique et un profil de spécialisation dynamique tant dans l'industrie que dans les services. Parmi ces pays, il importe de distinguer la Chine et la Russie dont la soutenabilité de la croissance pourrait être à terme remise en question par le vieillissement voire le déclin de leur population.

40. La Chine pourrait devenir la première puissance²⁵ économique mondiale en 2050, suivie respectivement des Etats-Unis et de l'Inde. Toutefois, le PIB par habitant chinois demeurerait trois fois moins important que celui américain alors qu'il était dix fois plus faible en 2007.

41. La durabilité du modèle de croissance chinois n'est pas acquise. Le problème de la Chine est qu'elle est en passe de devenir «le premier grand pays à être vieux avant d'être riche»²⁶. D'ici 2050, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus pourrait atteindre 430 millions, soit une personne sur trois. Parmi les personnes âgées, le tiers ferait partie du quatrième âge, ce qui représente pour la Chine un réel défi socio-économique²⁷.

42. D'autres problématiques liées à l'interventionnisme de l'état, à l'urbanisation et au creusement des inégalités sociales pourraient constituer des facteurs de fragilité pour ce pays à grande civilisation millénaire.

25. La majorité des classements sont extraits du rapport *The World in 2050, Beyond the BRICs : a broader look at emerging market growth prospects*, les données sont fournies en parité de pouvoir d'achat. Pricewaterhousecoopers, John Hawksworth & Gordon Cookson, Juin 2008. Les classements convergent vers ceux de l'ouvrage *Le Monde 2025*, rédigé par un think tank de l'Union Européenne, Nicole Gnesotto et Giovanni Grevi.

26. Strategic & International Studies (CSIS), *The Graying of the Middle Kingdom*, Richard Jackson, Neil Howe, 2004.

27. Office National du vieillissement chinois, *Rapport d'études et de projections sur le vieillissement de la population chinoise*, Février 2006.

43. La Russie serait la 10^{ème} puissance économique en 2050. Premier producteur et exportateur de gaz au monde, la Russie a hérité de son passé soviétique d'une base industrielle solide et d'un savoir-faire dans les domaines de l'aéronautique, de l'armement et de certaines technologies avancées. Elle bénéficie d'une culture de travail et du soutien de la diaspora russe à l'étranger.

44. Toutefois, la Russie souffre du déclin de sa population qui pourrait diminuer d'un tiers dans les 40-50 années à venir si les tendances actuelles se poursuivent²⁸. Pays faisant face à de graves problèmes sanitaires, la Russie enregistre une espérance de vie en dessous de 60 ans.

45. A l'inverse, l'Inde et le Brésil enregistreraient une croissance de leur population active.

46. L'Inde pourrait devenir la 3^{ème} puissance mondiale en 2050. Elle bénéficierait d'un essor démographique (rapprochement des populations indienne et chinoise à l'horizon 2025). L'Inde a renforcé sa démocratie et ouvert son système économique durant les 15 dernières années. Toutefois, ce pays est confronté à un défi croissant en termes d'investissement et de création d'emplois et souffre d'un manque de ressources énergétiques. Il est pénalisé par un taux d'analphabétisme de 48%²⁹, un système de caste historique ainsi que par des facteurs religieux et ethniques.

47. Le Brésil pourrait devenir la quatrième puissance économique à l'horizon 2050. Il dispose de nombreux atouts (marché régional intégré, économie extravertie, autosuffisance énergétique, profil de spécialisation adapté...). Toutefois, le système institutionnel et les imbrications entre les sphères économiques et politiques constituent encore un handicap.

48. A côté des BRIC, d'autres pays émergents pourraient renforcer leurs positions sur la scène mondiale comme l'Indonésie, la Turquie ou l'Afrique du Sud.

2.1.3. Un monde polarisé, caractérisé par la constitution de puissants groupes régionaux

49. Plusieurs blocs régionaux ont déjà émergé dans le monde, notamment l'Union Economique et Monétaire en Europe, l'ALENA en Amérique du Nord,

28. Ministre du Développement Régional, M. Vladimir Yakovlev, Interfax, Avril 2005, www.caucas.com. Pour rappel, la population russe s'élevait à 141 millions d'habitants en 2007, www.populationdata.net.

29. Amnesty International, Mai 2003, www.amnestyinternational.be.

le MERCOSUR en Amérique latine et L'ASEAN au Sud Est asiatique. Les dynamiques économiques et géopolitiques précédemment décrites devraient entraîner ces puissants groupements régionaux à élargir davantage leur champ d'action au-delà du seul domaine économique. Ce processus, pourrait contribuer à renforcer la polarisation de l'économie mondiale sur quelques espaces régionaux clés et générer l'isolement, la marginalisation voire l'exclusion de certaines zones.

50. Dans un monde polycentrique, caractérisé par la constitution de puissants groupements régionaux, il n'y aurait certainement pas d'avenir pour les pays isolés.

2.1.4. Vers un nouveau mode de gouvernance mondiale

51. La croissance économique mondiale et la circulation de nouvelles valeurs pourraient favoriser la démocratisation à l'échelle internationale. D'un autre côté, la contestation des valeurs occidentales par l'Asie et par les extrémistes religieux accroîtrait le risque d'un recul de la démocratie dans certaines régions du globe.

52. La mondialisation a pour conséquence une redéfinition du rôle de l'Etat Nation d'autant que les grandes multinationales, les ONG et les groupes organisés continueraient à renforcer leur pouvoir, aidés en cela par les avancées des technologies de l'information. Les Etats gagneraient ainsi à faire participer davantage les organisations non gouvernementales à la gestion des grandes questions mondiales.

53. Parallèlement à cette tendance, on assiste à une montée en puissance de la société civile qui pourrait voir son rôle s'accroître à l'intérieur des pays et son influence se renforcer à l'échelle mondiale.

54. Sur le plan de la gouvernance mondiale, des réformes seraient nécessaires en vue de développer un nouvel ordre multilatéral avec une révision voir un renforcement des rôles et une amélioration du fonctionnement des institutions internationales. Cette question revêt une acuité particulière dans le contexte actuel de crise financière internationale et ses répercussions probables sur la sphère réelle.

55. La crise financière est peut être une chance pour repenser réellement la gouvernance du système financier international pour éviter un effondrement généralisé de l'économie mondiale sous le coup de crises systémiques. Dans un tel environnement, le Maroc gagnerait à renforcer ses outils de veille, de

prévention et de régulation au niveau économique et financier afin de limiter l'impact de la crise financière internationale sur son économie.

2.2. La mondialisation favorise la création de richesses et l'émergence d'une classe moyenne planétaire

56. Dans l'hypothèse du maintien³⁰ des tendances de croissance observées par le passé, le volume global de l'économie mondiale pourrait doubler, passant de 35.000 milliards de dollars en 2005 à 72.000 milliards de dollars en 2030³¹.

57. Le revenu moyen par habitant devrait s'améliorer de 50% d'ici 2020³² et le nombre de personnes ayant moins de 1 dollar par jour pourrait être réduit de 1,1 milliards en 2006 à 550 millions en 2030. A cet horizon, 1,2 milliards d'habitants des pays en développement contre 400 millions aujourd'hui feraient partie de la classe moyenne planétaire³³. Les pays en développement, de manière globale, participeraient de plus en plus à l'expansion du commerce mondial. Leur part dans les exportations mondiales devrait augmenter de 32% en 2005 à 45% en 2030³⁴. Le rattrapage des revenus de ces pays aboutirait à une dynamisation de la demande des pays en développement³⁵, amenée à devenir un élément moteur du commerce mondial.

58. La hausse du revenu moyen par habitant s'accompagnerait toutefois d'une répartition inégale selon les régions et à l'intérieur des régions. La prospérité atteindrait des niveaux élevés dans certaines régions du monde alors que d'autres en seraient privées, particulièrement, les régions peu insérées à l'économie mondiale ou disposant d'économies peu compétitives.

59. Le partage des richesses au niveau mondial profiterait à l'Asie dont la part dans le PIB mondial évoluerait de 24 à 38% entre 2000 et 2030, alors que celle des pays de l'OCDE baisserait entre-temps de 55 à 40%³⁶.

60. A l'inverse, l'Afrique qui regroupe actuellement 14 des 18 pays les plus pauvres du monde³⁷ risquerait de rester à la traîne si un soutien volontariste

30. Et hors impact fort de la crise financière actuelle.

31. Ce chiffre et ceux qui suivent dans ce paragraphe sont extraits du rapport de la Banque mondiale, *Perspectives pour l'économie mondiale, gérer la prochaine vague de mondialisation*, 2007. Le volume global de l'économie correspond au PIB en réel.

32. National Intelligence Council, *Mapping the Global Future*, Décembre 2004.

33. « ...et disposeraient d'un pouvoir d'achat de 4.000 à 17.000 dollars par tête », Banque mondiale.

34. OMC, *Rapport mondial 2006*.

35. « Ces pays qui, voilà une vingtaine d'années seulement, fournissaient 14 % des importations de produits manufacturés des pays riches en assurent aujourd'hui 40 %, et en fourniront probablement plus de 65 % à l'horizon 2030 » Banque mondiale, 2007.

36. Nicole Gnesotto et Giovanni Grevi, *Le Monde 2025*. Part dans le PIB mondial en parité de pouvoir d'achat.

37. PNUD, *Rapport annuel 2005*.

de la communauté internationale n'était pas consenti en faveur de ce continent qui recèle, pourtant, de nombreuses potentialités.

61. Dans les pays asiatiques et malgré la forte croissance économique, le fossé en termes de revenu moyen par habitant resterait important en comparaison avec les pays développés.

62. Même dans les pays où les retombées de la mondialisation seraient favorables, une partie de la population resterait néanmoins exclue. En l'absence d'un partage juste des fruits de la croissance, la mondialisation pourrait conduire à l'émergence de pays riches avec des populations pauvres.

63. Se pose dès lors la question de la durabilité de la croissance économique mondiale dans un contexte d'approfondissement des inégalités entre pays³⁸ et à l'intérieur des pays pouvant constituer un frein au développement humain et à la stabilité des pays concernés.

64. La croissance économique ne peut être soutenue que sous réserve de la maîtrise des effets de la globalisation financière. L'accélération de la mondialisation et l'interdépendance croissante des places financières augmentent les risques de contagion et de destruction de richesses au niveau mondial comme en témoigne la crise des subprimes. Conséquence directe des excès observés sur le marché du crédit aux Etats-Unis, cette crise s'est rapidement répandue à tout le système financier par le canal de la titrisation. Si les banques marocaines, de par la concentration de leurs activités dans la banque de détail sont moins vulnérables à la crise, l'affaiblissement de la demande extérieure pourrait ralentir la croissance économique du pays.

2.3. Les impacts sociaux de la mondialisation

65. La mondialisation a des effets sur les économies, mais de plus en plus sur les sociétés.

2.3.1. Une renaissance des religions

66. La multiplication des médias conduit à une homogénéisation des cultures et à la disparition des spécificités culturelles. Une grande majorité des 6.000 langues recensées par les experts de l'UNESCO risquerait de disparaître à la fin du siècle. Face à la menace que constitue la mondialisation pour la

38. PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2005*. « Les 2,5 milliards d'individus les plus pauvres, soit 40% de la population mondiale, comptent pour 5% du revenu mondial, tandis que les 10% les plus riches en représentent 54%. Un individu sur deux vit avec moins de deux dollars par jour (seuil de la pauvreté) et un sur cinq avec moins de 1 dollar par jour (seuil de pauvreté absolue) ».

diversité linguistique, les religions pourraient devenir un facteur déterminant de définition de l'identité des individus.

67. La mondialisation se traduirait ainsi par une renaissance des religions qui s'exerceraient de moins en moins dans des sphères autonomes. Les rares projections dans ce domaine font apparaître une croissance de la part de l'islam³⁹ liée entre autres au facteur démographique. L'islam, pourtant religion de tolérance, est de plus en plus perçu comme une menace par l'Occident. Son image gagnerait à être revalorisée.

2.3.2. Une insécurité et une militarisation croissantes

68. Dans un contexte de mondialisation où subsistent de nombreux facteurs d'instabilité et des inégalités, le terrorisme international toucherait pratiquement tous les pays, conduisant à un monde davantage militarisé.

69. Si depuis la disparition de l'empire soviétique, les dépenses militaires ont été réduites de manière drastique, depuis les attaques terroristes du 11 septembre 2001, leur hausse est continue⁴⁰. Depuis 2006, 2,5% du PIB mondial sont dédiés aux dépenses militaires⁴¹. Avec 40% du total des dépenses mondiales, les Etats-Unis arrivent en premier, suivis de la Chine, de l'Inde et de la Russie. Les dépenses militaires devraient continuer à augmenter dans le futur⁴².

70. Le commerce des armes s'est « mondialisé⁴³ ». Faisant intervenir de nouveaux acteurs (entreprises notamment), le marché de l'armement devient difficilement contrôlable par les Etats. Dans ce contexte, la prolifération de nouvelles armes nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques (NRBC) constitue une menace dont la maîtrise devient un enjeu important pour les pays.

2.3.3. Le développement de la société du savoir

71. Paradoxalement, dans un environnement marqué par l'instabilité et le changement rapide, la recherche scientifique et technologique connaît de nombreux développements. Elle devient un véritable moteur de croissance et de rayonnement au point que la créativité peut être perçue comme un critère

39. Barret David B. et Alii. *World Christian Encyclopedia: A comparative Survey of Churches and Religions in the Modern World*, 2001.

40. Oxfam International, *Armes sans frontières*, 2003.

41. Etudes de différents instituts de recherche : Institut international de recherche pour la paix de Stockholm (SIPRI), Institut international d'études stratégiques de Londres (IISS), Centre International pour le développement de Bonn (BICC).

42. *Rapport annuel de l'Institut international de recherche pour la paix à Stockholm*, (SIPRI), 2007.

43. Idem.

de « grandeur future d'une nation⁴⁴ » et un élément déterminant de positionnement sur la scène mondiale.

72. Ce contexte offre ainsi l'opportunité à plusieurs pays émergents de prendre rang au niveau de la société du savoir.

73. Sur le plan technologique, des avancées notables seraient enregistrées grâce à l'expansion soutenue des technologies de l'information et de la communication (TIC) et au développement des nanotechnologies et de la biotechnologie, entraînant de profondes implications sur les modes de vie et l'organisation des sociétés. Ces révolutions technologiques remettraient en question les référentiels classiques et soulèveraient dans certains cas un défi éthique.

74. La loi de Moore, qui établit que la puissance des ordinateurs double tous les 18 mois pourrait être dépassée dans 10 à 15 ans⁴⁵. Les technologies de l'information et les réseaux à haut débit, puissants moteurs de changement économique, pousseraient les entreprises à se restructurer, ce qui engendrerait un déplacement de l'emploi vers un niveau de compétence élevé et une délocalisation des entreprises vers les marchés où la main d'œuvre est moins chère.

75. La tendance à la démocratisation des technologies de l'information et de la communication aurait des retombées positives sur le développement humain. Cependant, elle pourrait induire des effets négatifs comme la multiplication de sites ou de réseaux virtuels incitant à l'extrémisme et à la radicalisation des mœurs. Quant au risque de fracture numérique⁴⁶, il resterait élevé.

76. Les nanotechnologies pourraient être utilisées dans environ la moitié des nouveaux produits d'ici 2015⁴⁷. Elles devraient bouleverser le paysage économique, politique et scientifique. Les secteurs les plus concernés par les nanotechnologies sont l'électronique, les matériaux et la santé.

77. Le 21^{ème} siècle sera celui des biotechnologies⁴⁸. Elles permettraient des améliorations concrètes dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie, de la santé et de l'environnement. Les avancées des biotechnologies modifieraient notre vie quotidienne aussi profondément que l'ont fait, durant

44. Jacques Attali, *Une brève histoire de l'avenir*, 2006.

45. Selon Gordon Moore, intervention durant le salon IDF de l'automne 2007, Septembre 2007.

46. International Telecommunication Union, *World International Society Report*, 2006.

47. Nicole Gnesotto et Giovanni Grevi, *Le Monde 2025*.

48. OCDE, *Les biotechnologies au service d'une croissance et d'un développement durables*, 2004.

leurs premières années, les technologies de l'information. Vers 2015, les biotechnologies commenceraient à révolutionner la vie elle-même. Ces améliorations seraient accrues par l'amplification des synergies avec les technologies de l'information et de la communication et avec les nanotechnologies.

3. Le réchauffement climatique

3.1. Des ressources naturelles sujettes à une forte exploitation

78. L'environnement n'est pas une ressource intarissable et l'activité humaine de ces dernières décennies l'a beaucoup dégradé. La nature est un sujet de droit avec laquelle il est urgent de renouer le « contrat naturel⁴⁹ ». Sans tenir compte des évolutions démographiques à venir, la pression des activités humaines aboutit à une surexploitation des ressources naturelles qui se traduit, entre autres, par la détérioration du couvert végétal et de la biodiversité, la désertification et la pollution. En demeurant sur les tendances d'exploitation actuelles des ressources, le monde de 2025 aurait « une planète plus peuplée, plus exploitée, plus aride, plus polluée qui pourrait devenir non vivable⁵⁰ ».

79. Ainsi, chaque année, 13 millions d'hectares de forêt disparaissent dans le monde dont 4,3 millions d'hectares en Amérique du sud et 4 millions en Afrique⁵¹. Seule l'Asie enregistre une tendance inverse notamment grâce à un vaste programme de reboisement lancé en Chine au cours des dernières années. La déforestation, ne permettant plus à ces forêts de jouer leur rôle de puits de carbone, serait ainsi responsable de 25 à 30% des émissions de gaz à effet de serre⁵². Conséquence directe du réchauffement climatique et de la déforestation, la désertification pourrait s'aggraver si rien ne changeait et toucher 2 milliards le nombre de personnes à l'horizon 2030 dont 700 millions en Afrique⁵³. Par ailleurs, la pollution atmosphérique aggraverait le réchauffement climatique et aurait des conséquences dramatiques en termes d'augmentation des affections respiratoires, causant à l'horizon 2030 près de 5 millions de décès par an⁵⁴.

49. Michel Serres, *Le Contrat naturel*, 1987.

50. Nicole Gnesotto et Giovanni Grevi, *Le Monde 2025*.

51. FAO, communiqué Novembre 2005, Salle de presse FAO.

52. FAO, atelier sur la déforestation et changement climatique, organisé par la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), Septembre 2006.

53. ONU, *Evaluation des écosystèmes pour le millénaire*, 2005.

54. Nicole Gnesotto et Giovanni Grevi, *Le Monde 2025*.

3.2. Le réchauffement climatique : une menace pour la planète

80. Le changement climatique est une réalité imputable selon le GIEC à 90% aux activités humaines⁵⁵. Le réchauffement est estimé à 0,74°C au cours des cent dernières années et a connu une accélération sensible durant les onze dernières années. Le niveau de la mer s'est élevé de 17 cm en un siècle et de 3 mm par an entre 1993 et 2003, soit le double de la moyenne enregistrée durant le vingtième siècle. On note également une augmentation du nombre des cyclones tropicaux et de leur intensité.

81. Le réchauffement climatique sera caractérisé d'ici 2100 par une augmentation moyenne mondiale de la température de 1,8°C à 4°C et une hausse du niveau des océans comprise entre 0.18 et 0.59 mètres par rapport à la situation qui prévalait pendant la période 1980-1999⁵⁶.

82. Les conséquences du réchauffement climatique sont nombreuses avec notamment la multiplication des phénomènes extrêmes, un risque de détérioration de la biodiversité (risque d'extinction de 20% à 30% des espèces animales et végétales), des dangers sanitaires et des déplacements de population.

83. Le réchauffement climatique induit non seulement de nombreux risques sur l'environnement, mais représente en outre un « multiplicateur de menaces⁵⁷ qui exacerbe les tendances, les tensions et l'instabilité existante ».

84. Le changement climatique devrait être particulièrement marqué en Méditerranée⁵⁸. Les projections⁵⁹ d'ici la fin du siècle au niveau de la zone Méditerranée mettent en évidence une hausse de la température de 2,2 à 5,1°C, une baisse de la pluviométrie de 4 à 27%, une élévation moyenne du niveau de la mer de 35 cm ainsi qu'une augmentation de la fréquence des catastrophes naturelles. En outre, ces évolutions aggraveraient davantage les dommages causés en zones côtières. L'Afrique du Nord figure parmi les zones de la Méditerranée les plus touchées puisqu'elle est exposée à l'accélération de la désertification et de l'aridité des sols ainsi qu'à la raréfaction des ressources hydriques.

55. Les données des trois paragraphes suivants proviennent de la publication du *Rapport de synthèse du Quatrième rapport d'évaluation du climat GIEC*. Rendez vous international sur le climat du 12 au 16 Novembre 2007.

56. Selon cette même source, ces valeurs correspondent aux valeurs les plus probables selon les différents scénarios du GIEC.

57. Document établi par le Haut Représentant et la Commission européenne à l'attention du Conseil européen, *Changements climatiques et sécurité internationale*, Mars 2008.

58. Séminaire régional portant sur le Changement climatique en Méditerranée, Marseille, 22-23 Octobre 2008, programme provisoire.

59. Etude BEI, FEMIP et Plan Bleu. *Changement climatique, énergie et eau en Méditerranée*, Juillet 2008.

85. Le changement climatique et l'identification de ses causes (les émissions de gaz à effet de serre essentiellement liées à la combustion d'énergies fossiles) ont conduit à une prise de conscience mondiale quant à la nécessité d'intégrer la notion de durabilité dans toute stratégie de développement même si le protocole de Kyoto n'a pas été ratifié par l'ensemble de la communauté internationale. Les politiques publiques ne peuvent plus être inscrites en dehors du développement durable quel que soit le niveau de développement du pays considéré. Le défi du changement climatique nécessite une coopération et une mobilisation internationale. La gestion de la contrainte environnementale est une condition sine qua non du développement et suppose de repenser les politiques de l'énergie et de l'eau.

3.3. L'énergie et l'eau

86. L'eau douce et l'énergie sont les ressources les plus problématiques de par leur transversalité et l'ampleur des besoins face à une offre limitée.

87. La croissance moyenne de la demande mondiale d'énergie est estimée à 1,8% l'an d'ici 2030⁶⁰ impulsée aux deux tiers par les pays en développement. Dans un scénario d'inaction, la Chine et l'Inde, représenteraient à elles seules, d'ici 2030, environ la moitié de la progression de la demande mondiale d'énergie, ce qui pourrait compromettre les équilibres actuels⁶¹. La question qui se pose alors est de savoir par qui sera supporté l'effort de baisse des gaz à effet de serre? L'accroissement de la demande des nouvelles puissances économiques, associé à la raréfaction des réserves mondiales d'hydrocarbures et aux coûts croissants d'exploration et de production, devrait maintenir une pression à la hausse sur les prix du pétrole, ce qui ralentirait la croissance des économies des pays en développement, particulièrement ceux dépendant de l'extérieur pour leur approvisionnement en énergie.

88. Un des moyens de lutte contre le réchauffement climatique réside dans la mise en œuvre de politiques volontaristes pour développer les énergies renouvelables (énergies propres) et accroître l'efficacité énergétique. Si rien n'est fait, la situation énergétique mondiale continuerait à être dominée par les combustibles fossiles (charbon, pétrole et gaz) qui représenteraient 80% de l'approvisionnement énergétique mondial en 2030⁶².

60. Selon l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), la demande énergétique mondiale pourrait augmenter de plus de 50% entre 2004 à 2030 en l'absence de politiques publiques en ce domaine.

61. D'après le scénario de référence de l'Agence Internationale de l'Energie, la demande énergétique chinoise pourrait croître de 4,7% par an entre 2006 et 2020 contre une croissance moyenne mondiale, de 2,2% par an.

62. Agence Internationale de l'Energie, *Rapport annuel 2007*. L'agence a élaboré deux scénarios à horizon 2030, l'un sans changement de politique, l'autre avec application des mesures déjà envisagées actuellement. Dans le premier cas, l'augmentation des besoins en énergie serait de plus de 55%.

89. Les ressources en eau douce ont, pour leur part, subi de fortes baisses. Au taux actuel de progression démographique, l'ONU estime qu'un tiers de la population mondiale⁶³ pourrait être touché par une pénurie d'eau en 2025⁶⁴, ce qui contribuerait à accroître la dépendance alimentaire des pays concernés. La région MENA dont fait partie le Maroc devrait connaître une réduction drastique des disponibilités en eau par habitant. Par ailleurs, l'inégalité en termes de distribution d'eau pourrait être à l'origine des principaux conflits du 21^{ème} siècle.

90. En matière de gestion de l'eau, les expériences méditerranéennes préconisent d'agir sur la demande et pas uniquement sur l'offre, à travers le prix et l'optimisation de l'efficacité de l'utilisation⁶⁵.

91. Une gestion rationnelle de l'eau suppose son intégration dans les politiques de développement, notamment agricole et requiert une approche renouvelée de la gestion de l'urbanisme et du tourisme. Elle allègerait la charge qu'exige la mise en place des infrastructures nécessaires pour l'approvisionnement en eau potable et pour l'assainissement, lesquelles nécessitent souvent des investissements importants⁶⁶.

63. L'ONU parle de 2,8 milliards de personnes.

64. « ...et disposeraient de moins de 1700/m3/habitant/an ».

65. Le Plan Bleu estime que 24% de la demande totale dans le bassin méditerranéen pourrait être économisée en 2025 à travers une gestion efficace, *Méditerranée : Les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement*, 2005. Guillaume Benoit et Aline Comeau.

66. Plan Bleu, *Améliorer l'efficacité d'utilisation de l'eau pour faire face aux crises et pénuries d'eau en Méditerranée*, Gaëlle Thivet et Mohammed Blinda, Décembre 2007.

II. LES DEFIS NATIONAUX

1. Un enjeu démographique de taille

92. Le Maroc se trouve à la frontière entre une Europe à population vieillissante et une Afrique sub-saharienne à forte natalité. Dans ce contexte, l'enjeu pour le Maroc est celui de la maîtrise du solde migratoire.

93. Les flux migratoires provenant de l'Afrique sub-saharienne pourraient à l'avenir gagner de l'ampleur et faire du Maroc une destination finale de l'immigration africaine avec toutes les conséquences que ceci pourrait avoir sur les équilibres démographiques, économiques et sociaux. De plus, le Maroc serait amené à faire face à de nombreux défis internes dont les impacts pourraient être exacerbés sous l'influence des mouvements de migration précités.

1.1. Le vieillissement démographique en Europe

94. L'Europe devrait connaître une stagnation voire un déclin de sa population⁶⁷. La fécondité moyenne en Europe demeurerait en dessous du niveau de remplacement des générations, ce qui accentuerait le vieillissement de la population. La part des 60 ans et plus pourrait atteindre 34,5% de la population européenne en 2050 contre 20,6% en 2005. Le phénomène de vieillissement augmenterait les besoins sanitaires spécifiques et la demande de services à la personne, offrant ainsi des opportunités de création d'emplois pour le Maroc s'il met en œuvre les moyens nécessaires pour se préparer à répondre à cette demande.

95. S'il présente des opportunités, le risque est grand, dans un contexte de développement de la société du savoir et de déplacement de l'emploi vers des niveaux de qualification élevés, de voir le vieillissement de la population européenne accroître la pression sur les ressources du Maroc et amplifier la fuite de compétences, déjà bien réelle mais difficilement mesurable. Le Maroc a grandement besoin de ces compétences pour accélérer son développement et asseoir sa croissance sur une base durable.

67. L'ensemble des chiffres relatifs à l'évolution de la démographie européenne sont extraits du rapport des Nations Unis, *Perspectives de la population mondiale, la révision 2006*.

96. La résorption de ce dilemme présuppose la conception d'une politique migratoire constructive prenant appui sur la reconnaissance explicite des intérêts des pays émetteurs et des pays d'accueil. Cette problématique devrait figurer au centre des préoccupations de l'Union pour la Méditerranée.

97. Une absorption du surplus de main d'œuvre moyennant un rehaussement de son niveau de qualification et le maintien d'étroites relations entre les compétences expatriées et leur pays d'origine, les associant à l'œuvre de développement, à l'instar des politiques menées par la Corée du Sud, l'Inde ou la Chine, permettraient d'atténuer les effets négatifs liés à la fuite des compétences.

98. En parallèle, une politique incitative en faveur du travail qualifié mériterait d'être envisagée. Elle devrait revoir le régime fiscal qui grève fortement le revenu issu du travail qualifié et assurer une refonte du cadre réglementaire ainsi qu'une amélioration des conditions générales du travail.

99. A l'instar de l'Espagne et du Portugal, le Maroc devrait s'attendre, à l'avenir, à une baisse des transferts d'épargne des marocains résidant à l'étranger, exprimés en pourcentage du PIB. Bien que ce montant ait régulièrement progressé par le passé, atteignant plus de 8% du PIB en 2007⁶⁸, le changement de comportement des nouvelles générations pourrait à terme conduire à une réduction graduelle de cette manne financière. Dans l'état actuel, « l'impact des transferts sur le plan économique reste sous exploité. Les investissements sont généralement peu créateurs d'emplois et inégalement répartis sur le territoire⁶⁹ ». La maximisation de la contribution des Marocains du Monde au développement de leur pays d'origine serait tributaire de nombreux pré-requis (amélioration du maillage bancaire, réaménagement du territoire...).

1.2. Les risques de l'immigration sub-saharienne

100. Du côté de la frontière sud du Maroc, l'Afrique sub-saharienne devrait voir sa population jeune augmenter fortement. Cette tendance, amplifiée par des perspectives peu favorables et par des frontières poreuses, fait du Maroc un point de transit par excellence de l'immigration clandestine vers l'Europe. Jusque là considéré comme une zone d'émigration, le Maroc pourrait ainsi devenir une terre d'immigration au fur et à mesure de son développement.

68. *Lettre mensuelle CMC (Centre Marocain de Conjoncture), Février 2008*, « 9 émigrés sur 10 déclarent effectuer des transferts réguliers, et 34% d'entre eux affirment envoyer plus tiers de leurs revenus contre 40% qui en envoient moins du quart. Le montant des transferts MRE (marocains résidents à l'étranger) s'élève à 57 milliards de dirhams en 2007 contre 23 milliards de dirhams il y a cinq ans. Les investissements directs extérieurs (IDE) ont représenté 31,3 milliards de dirhams en 2007 ».

69. *Idem.*

Même si cette donnée est relativement récente, elle pourrait s'accroître en raison des difficultés structurelles de certains pays de la région qui ne manquent cependant pas de potentialités.

101. Le durcissement des contrôles aux frontières de l'Europe tend à favoriser un rallongement de la durée du séjour des ressortissants sub-sahariens au Maroc qui est aujourd'hui déjà supérieure à 2 années⁷⁰. Le Maroc est devenu un pays d'accueil pour des dizaines de milliers de sub-sahariens. En 2005, on dénombrait 30.000 arrestations de migrants clandestins dont 70% étaient d'origine sub-saharienne⁷¹. La plupart d'entre eux vivent de la mendicité. Cette tendance à la durabilité de l'immigration clandestine présente des risques importants sur la santé publique (transmission du sida...) et sur la sécurité des personnes et crée une pression sur le marché du travail.

102. Malgré les efforts humains et financiers déployés par le Maroc en la matière, la gestion ponctuelle de cette question sous la pression européenne ternit l'image du Maroc. « Pris entre la politique forteresse de l'Union européenne et la politique d'ouverture envers l'Afrique⁷² », le Maroc subit les pressions des organisations nationales et internationales. Les pays européens, initialement visés par la migration des ressortissants sub-sahariens, éprouvent des difficultés à progresser sur ce terrain à l'exception d'initiatives restrictives en termes d'asile. Le soutien de l'Union européenne aux pays de la rive sud de la Méditerranée serait un pré-requis indispensable à la gestion d'une telle problématique. Une politique migratoire anticipative fondée sur une approche régionale concertée entre les pays africains et européens concernés serait nécessaire. Un observatoire des migrations pourrait ainsi être installé au Maroc.

103. Pour mieux affronter le phénomène migratoire, il s'agit avant tout d'en diagnostiquer les causes. La maîtrise du risque migratoire suppose de donner une dimension plus concrète à la solidarité internationale et régionale.

104. Le solde migratoire actuellement négatif vis-à-vis l'étranger⁷³ pourrait à terme s'inverser sous la pression migratoire sub-saharienne, ce qui amplifierait certains enjeux liés à l'évolution de la démographie marocaine.

70. Selon les résultats d'une enquête conduite entre Mars et Avril 2007 par l'Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur les Migrations, *La migration sub-saharienne, le Maroc comme espace de transit*.

71. Confédération Suisse, Département fédéral de justice et police DFJP, Office fédéral des migrations ODM, Domaine de direction procédure d'asile, MILA/*Analyses sur la Migration et les Pays. Maroc Migrations de transit*, le 28 Août 2006.

72. Idem.

73. Haut Commissariat au Plan, *Prospective Maroc 2030, Quelle Démographie ? 2007*. « Le scénario tendanciel suppose une migration nette de - 100.000 émigrants par an à l'année de base 2004, effectif qui diminuerait progressivement jusqu'à s'annuler vers l'horizon 2034 (environ - 13.000 en 2030). »

1.3. Les défis de l'évolution démographique marocaine

105. D'après le scénario tendanciel et sans tenir compte de l'évolution des migrations sub-sahariennes, la population du Maroc évoluerait de 30 à 38 millions d'habitants entre 2005 et 2030, soit une croissance additionnelle de 300.000 habitants par an⁷⁴, avec des changements notables de sa structure démographique qui poseraient de multiples problématiques dont celles de l'emploi, du renforcement de la solidarité institutionnelle, de l'équilibre des régimes de retraite, de l'urbanisation et de la réduction du déficit sanitaire.

106. Le Maroc, en phase de transition démographique avancée, ne devrait pas s'inscrire dans une posture d'insouciance démographique. Avec 2,37 enfants par femme en 2006⁷⁵ en baisse régulière depuis les années 80 (5,52 enfants par femme en 1982), le Maroc se situe juste au dessus du seuil de remplacement des générations, ce qui ne le met pas à l'abri d'une chute de la natalité. Cette dernière aboutirait à un vieillissement de la population dans une proportion moindre qu'en Europe, toutefois.

107. Défi de l'emploi⁷⁶: La population marocaine est constituée en 2005 de 30% de jeunes de moins de 15 ans, nécessitant d'importants investissements en matière d'éducation et de formation. Cette part devrait reculer à 21% en 2030, créant ainsi une fenêtre démographique favorable. La population en âge de travailler (entre 15 et 59 ans) augmenterait de 16,7 millions en 2005 à 22,6 millions en 2030, soit une croissance annuelle de 236.000 personnes. L'absorption de cette nouvelle demande, conjuguée à la réduction du chômage à un niveau raisonnable et à une participation croissante de la femme à la vie active, nécessiterait la création de plus de 400.000 emplois par an, soit le double de la moyenne réalisée durant les dernières années⁷⁷.

108. Solidarité et retraites : Le doublement en une génération de la part des personnes âgées de 60 ans et plus dans la population totale (de 8% en 2006 à 15,3% en 2030⁷⁸) et l'augmentation de l'espérance de vie engendrerait des besoins spécifiques, en particulier en termes de protection sociale et de financement des retraites. Dans un contexte de vieillissement et de recul

74. Haut Commissariat au Plan, *Maroc 2030 : Quelle démographie ?* 2007. Cette estimation est relative à la variante moyenne. « L'essentiel de l'accroissement de la population appartient au passé. L'effectif au point de départ des projections (2004) est de l'ordre de 30 millions ; or, à l'horizon 2030, selon les scénarios qui nous apparaissent revêtir le plus haut degré de plausibilité, c'est-à-dire ceux reflétant le passage progressif à une fécondité inférieure au seuil de remplacement des générations, la population ne devrait augmenter que de 8 à 11 millions de personnes, pour atteindre environ 40 millions en 2030. En cas de fécondité restant à l'équilibre (2,1 enfants en moyenne par femme), le résultat serait légèrement supérieur à 41,9 millions. »

75. Haut commissariat au plan, *Indicateurs Sociaux du Maroc en 2006* (urbain et rural).

76. Les chiffres qui suivent dans ce paragraphe proviennent du rapport du Haut Commissariat au Plan, *Maroc 2030 : Quelle démographie ?* 2007.

77. *50 ans de développement humain & perspectives 2025, Cinquantenaire de l'indépendance du Royaume*, 2006.

78. Haut Commissariat au Plan, *Prospective Maroc 2030, Quelle démographie ?* 2007.

progressif des solidarités traditionnelles et notamment familiales, les régimes de retraite devraient faire l'objet de réformes profondes en vue d'assurer leur pérennité tout en élargissant progressivement la couverture à l'ensemble de la population active.

109. Urbanisation : La population urbaine représente 55% de la population totale du Maroc en 2004 et cette part devrait atteindre 64% en 2030⁷⁹, entraînant une hausse de la demande en infrastructures, en services sociaux de base et en logements. L'habitat insalubre et les bidonvilles constituent déjà un véritable défi quant à l'intégration sociale des populations à bas revenus et à la capacité des pouvoirs publics à satisfaire les besoins essentiels. L'urbanisation requiert également l'extension des réseaux d'assainissement liquide et solide qui sont des projets particulièrement capitalistiques.

110. En termes de répartition, la population se concentre davantage sur les zones côtières, particulièrement sur l'axe El-Jadida – Kenitra. Cette tendance, qui devrait se poursuivre, aurait des répercussions non négligeables sur l'environnement. Pour remédier à ces questions, les pouvoirs publics gagneraient à inclure l'aménagement du territoire comme trame de fonds dans toutes les politiques publiques.

111. A l'instar de certains pays développés, et en complément à la mise en place des infrastructures nécessaires, les pouvoirs publics devraient œuvrer dans le sens d'une nouvelle « politique de la ville »⁸⁰, qui comporterait une dimension davantage humaine, globale et unificatrice, permettant d'intégrer les populations et de favoriser le lien social en créant des espaces où il fait bon vivre.

112. Le défi sanitaire : L'évolution démographique, conjuguée à la transition épidémiologique et au changement climatique, entraînerait de nouveaux défis sanitaires. Ces différents facteurs pourraient, si rien n'est fait, aggraver les déficits et les inégalités déjà importants liés à l'offre sanitaire et à l'accès à la couverture médicale. La généralisation de l'assurance maladie obligatoire devrait tenir compte de l'ensemble des données précitées.

113. Le développement des maladies transmissibles et non transmissibles au Maroc interpelle les pouvoirs publics. Le nombre de personnes vivant avec le virus du Sida au Maroc est estimé en 2007 à 22.300⁸¹ cas contre 14.500 en

79. Idem.

80. Edmond Preteceille, *Division sociale de l'espace*, le Courrier du CNRS : la ville. Ed. CNRS, Paris 1994. Cité dans le document de l'IRES, *Le lien social au Maroc, quel rôle pour l'Etat et quelles politiques publiques ?* Version du 22 Septembre 2008.

81. ONUSIDA, *Mise en œuvre de la déclaration d'engagement sur le VIH/sida, Rapport national 2008*.

2003. Quant aux maladies non transmissibles (oncologie, maladies cardiovasculaires, endocrinologie...), leurs incidences sont de plus en plus fortes en raison notamment des changements de mode de vie. A titre d'exemple, chaque année, le Maroc enregistre entre 35.000 et 50.000 nouveaux cas de cancer⁸². Ces pathologies lourdes nécessitent des moyens humains, technologiques et financiers importants. Les maladies transmissibles requièrent entre autres la mise en place et le renforcement de dispositifs de veille sanitaire, de surveillance épidémiologique et de recherche médicale pour la prévention des risques et la maîtrise des épidémies. Les pathologies lourdes exigent notamment des relais en termes de prise en charge des soins.

2. Positionnement du Maroc dans la mondialisation

114. La mondialisation croissante des économies a engendré une forte intensification des échanges commerciaux et des investissements, conduisant à la constitution de blocs régionaux fortement intégrés sur les plans industriel, commercial et financier. Cette tendance devrait se poursuivre à l'avenir et favoriser la montée en puissance de nouveaux acteurs, avec un déplacement graduel du centre de gravité de l'économie mondiale au profit de l'Asie. Il en découlerait de nouveaux équilibres mondiaux.

115. Ces évolutions seraient porteuses d'opportunités économiques et financières pour le Maroc mais aussi de menaces concurrentielles susceptibles d'affecter ses parts de marché. Cette situation pourrait être aggravée par le faible degré d'intégration économique en Méditerranée.

116. Pour mieux faire face à ces menaces, il devient essentiel pour le Maroc de redéfinir sa stratégie d'alliance et de partenariat et de se doter d'une réelle stratégie de compétitivité globale, dont le fer de lance serait des institutions efficaces et des ressources humaines qualifiées.

2.1. Quelles réponses à la nouvelle configuration mondiale ?

2.1.1. Quelles perspectives pour l'intégration du Maroc dans l'espace euro-méditerranéen ?

117. Alors que le monde assiste à la constitution de vastes territoires économiques intégrés et prospères, le Maroc fait partie d'un espace régional aux prises à de multiples fragilités structurelles. L'Union du Maghreb Arabe est bloquée en raison de plusieurs divergences tandis que le processus de

82. Association Lalla Selma de lutte contre le cancer, 2006, Centre International de Recherche sur le Cancer. Présentation des résultats de la première étude sur le cancer au Maroc, Mars 2006.

Barcelone n'a pas réussi à produire les résultats escomptés, notamment en matière de rattrapage et de convergence des économies sud-méditerranéennes. Il en découle un manque à gagner substantiel de part et d'autre de la Méditerranée⁸³.

118. Le projet de l'Union méditerranéenne, dans sa version initiale, était porteur de grands espoirs susceptibles de stimuler la croissance et l'emploi et de renforcer l'intégration économique régionale. Les changements intervenus par la suite ont rapproché le projet de l'Union pour la Méditerranée⁸⁴ du processus de Barcelone avec le risque de se heurter aux mêmes insuffisances.

119. La réussite de l'Union pour la Méditerranée serait tributaire de sa capacité à porter l'engagement financier⁸⁵ européen à un niveau proportionnellement comparable à celui accordé aux pays d'Europe Centrale et Orientale à la veille de leur adhésion à l'Union Européenne⁸⁶. La mise en place d'institutions communes inspirées de l'Union Européenne, notamment un conseil de la Méditerranée et une banque méditerranéenne d'investissements, serait également un pré-requis. Enfin, il serait nécessaire de dépasser les blocages géopolitiques.

120. L'Union pour la Méditerranée pourrait présenter un réel intérêt économique et stratégique pour le Maroc - qui a adhéré à ce projet au plus haut niveau de l'Etat - en termes de renforcement de la coopération dans quelques secteurs prioritaires (l'énergie, l'eau, l'environnement, la protection civile, le contrôle de l'immigration clandestine et les transports). La gestion commune des projets inscrits dans l'agenda de l'Union pour la Méditerranée serait opportune pour favoriser la coopération Sud-Sud en Méditerranée.

121. Les perspectives offertes pour le Maroc dans le cadre du statut avancé avec l'Union européenne pourraient constituer une alternative pour faire face aux incertitudes de l'intégration régionale. Ce statut, concrétisé depuis le 13 Octobre 2008, aboutirait à un espace commun avec l'Union européenne, reposant sur un marché unique, un régime d'investissements ouvert, un rapprochement des législations, une interconnexion des réseaux énergétiques

83. Pierre Bekouche, *Comparer Euromed aux autres régions Nord-Sud*, Géoéconomie, n°42, Paris, 2007, cité par Pr. Bichara Khader dans *L'Union Méditerranéenne : Une Union de projet ou un projet d'Union*, Centre d'études et de recherches sur le monde arabe contemporain, UCL, Belgique, 2008.

84. L'Union pour la Méditerranée regroupe les pays riverains de la mer Méditerranée ainsi que l'ensemble de l'Union européenne, soit au total 43 pays.

85. Commission Européenne, *Communication relative au renforcement de la politique européenne de voisinage*, décembre 2006. L'appui financier à l'ensemble des pays méditerranéens plafonnera sur la période 2007-2013 autour de 10 milliards, prêts de la FEMIP compris. www.ec.europa.eu.

86. *Rapport FEMISE 2006 sur le partenariat euro-méditerranéen*, 2006. Samir Radwan, Economic Research Forum, Egypte et Jean-Louis Reiffers, de l'Institut de la Méditerranée, France. Les programmes MEDA I & II et plus récemment l'IEVP, conjugués aux prêts de la BEI, témoignent du faible engagement de l'Union européenne soit 5,3 milliards d'euros contre 45 milliards d'euros en faveur des pays d'Europe Centrale et Orientale sous forme de programmes d'aide à l'adhésion.

et une coopération renforcée en matière d'environnement et de sécurité. Il créerait des synergies positives en faveur d'une modernisation rapide et irréversible de l'économie marocaine. Cependant, le statut avancé aurait des conséquences en termes de souveraineté, de structures politiques et de valeurs dont il est prioritaire de mesurer l'ampleur.

122. Malgré ces perspectives, la forte concentration des échanges économiques et financiers du Maroc sur l'Europe n'est pas exempte de risques dans le cas où cette région, qui a pourtant beaucoup d'atouts, verrait sa position sur l'échiquier mondial décliner relativement sous l'effet de l'intensité de la concurrence asiatique. Face à cette éventualité et compte tenu de la nouvelle configuration mondiale qui ne laisserait certainement pas de place aux pays isolés, il devient opportun pour le Maroc de repenser sa stratégie d'alliance et de partenariat pour s'adapter à un monde multipolaire.

2.1.2. Quelles réactions face à la montée en puissance des BRIC ?

123. La montée en puissance des BRIC offrirait des opportunités indéniables pour notre pays, moyennant une stratégie de promotion adaptée. L'augmentation graduelle de leur poids économique s'accompagnerait d'un rattrapage accéléré des revenus et de la constitution de classes moyennes avec un pouvoir d'achat de plus en plus élevé. Ce faisant, ces pays seraient de nouveaux foyers de consommation aptes à absorber une fraction croissante de l'offre exportable marocaine⁸⁷ et à constituer de nouveaux marchés émetteurs pour le secteur touristique national⁸⁸. Les BRIC pourraient aussi, avec leurs coûts de production avantageux, être une source d'approvisionnement bon marché pour les entreprises nationales.

124. De plus, compte tenu des multiples accords de libre échange qu'il a conclus, le Maroc aurait intérêt à attirer les investissements originaires des BRIC à la recherche de proximité géographique des marchés européens, africains et moyen-orientaux. Cette opportunité favoriserait l'établissement de liens de partenariat entre les secteurs privés respectifs du Maroc et des BRIC.

125. Néanmoins, les BRIC pourraient présenter des menaces concurrentielles pour le Maroc. Ces nouvelles puissances, notamment la Chine et l'Inde, parviendraient à réaliser des percées considérables au niveau de leur montée

87. Office des Changes. Depuis 2005, les BRIC figurent parmi les vingt premières destinations des exportations marocaines (l'Inde est en 5^{ème} position, le Brésil en 10^{ème}, la Russie en 12^{ème}, et la Chine en 20^{ème}). www.oc.gov.ma.

88. ODIT-France (Ministère du tourisme français), tourisme Rhône Alpes, *Dispositif stratégique et opérationnel 2007*. A titre d'exemple, l'Inde compte 5 millions de touristes en 2006, en 2010, le marché touristique indien est estimé à 20 millions. www.odit-france.fr.

en gamme sur les échelles de valeurs qui s'ajouteraient aux avantages coûts dont ils disposent dans les segments de production à forte intensité de main d'œuvre. Un tel risque serait de nature à mettre à rude épreuve certains secteurs d'activité, si notre pays n'opère pas un repositionnement en faveur des segments à forte valeur ajoutée, comme ce fût le cas pour le secteur textile-habillement au lendemain de l'abolition de l'accord multifibres.

2.1.3. Comment élargir le partenariat entre le Maroc et les Etats-Unis ?

126. Le Maroc constitue pour les Etats-Unis un partenaire stratégique dans la région. Il compte parmi les rares pays de sa région à avoir conclu un accord de libre échange avec les Etats-Unis à portée globale. Cet accord recèle d'importantes opportunités en termes de diversification des débouchés extérieurs et d'attraction des investissements américains⁸⁹.

127. La concrétisation du potentiel de libre échange avec les Etats-Unis nécessiterait, néanmoins, le desserrement des obstacles non tarifaires qui entravent l'accessibilité des entreprises exportatrices marocaines au marché américain⁹⁰.

128. Il serait souhaitable que cet accord soit accompagné par des mesures conséquentes en termes d'appui et d'assistance technique au profit des secteurs nationaux vulnérables au choc de l'ouverture, notamment l'agriculture.

129. Ce partenariat économique devrait s'étendre au volet politique avec un appui américain dans les instances internationales en faveur de l'intégrité territoriale du Maroc avec notamment l'adoption du projet d'autonomie du Sahara dans le cadre de la souveraineté marocaine.

2.1.4. Quelle place pour l'Afrique dans les priorités stratégiques du Maroc ?

130. Le Maroc a toujours accordé une place de choix à l'Afrique dans ses relations extérieures comme en témoigne la fréquence des visites effectuées par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI dans plusieurs pays du continent et qui se sont couronnées par la conclusion de plusieurs accords et conventions de coopération.

89. Office des Changes, balance commerciale 2007. En 2006, les investissements et prêts privés américains reçus par le Maroc se sont chiffrés à 2,3 milliards de dirhams, soit 7,9% du total, faisant des Etats-Unis le 4^{ème} investisseur étranger au Maroc.

90. Office des Changes, balance commerciale 2007. Les échanges commerciaux du Maroc avec les Etats-Unis se sont élevés en 2007 à près de 18,6 milliards de dirhams, soit 4,9% du commerce extérieur total du Royaume, avec toutefois un solde commercial bilatéral déficitaire en défaveur du Maroc (13 milliards de dirhams en 2007).

131. Bien que ce continent connaisse de nombreuses difficultés structurelles, les multiples programmes économiques engagés par la communauté internationale en faveur de l'Afrique, conjugués à l'amélioration graduelle de sa stabilité politique, ne manqueraient pas de faire de cette région un gisement futur de croissance économique⁹¹.

132. La présence de plus en plus active de la Chine et de l'Inde sur les marchés africains constitue un signal fort aux firmes marocaines pour améliorer leur positionnement sur ces marchés.

133. A cet égard, l'Afrique constitue aujourd'hui une zone d'accueil pour les investisseurs extérieurs marocains, comme en témoignent les récentes prises de participation dans divers secteurs porteurs⁹². Les marchés africains pourraient à l'avenir servir de plateforme pour accompagner l'internationalisation des firmes marocaines. Ces dernières pourraient également constituer un relais pour les firmes internationales, peu accoutumées à des marchés réputés à risques, dans le cadre d'une coopération triangulaire.

134. L'Afrique, vu ses potentialités minières et énergétiques, pourrait jouer un rôle important dans la sécurité d'approvisionnement en énergie du Maroc, lequel ferait bénéficier l'Afrique de son savoir faire dans le domaine minier.

135. L'implication du Maroc dans la stratégie de développement de l'Afrique mériterait d'être approfondie, tant dans le cadre du NEPAD que dans celui des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Cette stratégie favoriserait la mise en place de projets concrets dans des domaines vitaux pour le développement humain en Afrique, comme les infrastructures, l'habitat, l'eau et l'agriculture.

2.2. Quelles réponses aux enjeux de la compétitivité ?

136. L'environnement mondial ne laisse guère de place aux pays faiblement intégrés et non compétitifs. Le progrès technologique et la mobilité accrue des facteurs de production altèrent la durabilité des avantages compétitifs et rendent nécessaire leur redéfinition en permanence.

91. Rapport du Ministère du Commerce Extérieur, *Diagnostic et éléments pour une nouvelle stratégie du commerce extérieur*, Octobre 2006. La part de l'Afrique (dans son ensemble) dans les exportations totales du Maroc est demeurée stable autour de 5% entre 1995 et 2005. Les ventes marocaines sur ces marchés ont progressé de 3,7 milliards de dirhams à 4,3 milliards entre 2004 et 2005.

92. Parmi les entreprises marocaines fortement présentes sur les marchés de l'Afrique, on compte : Attijariwafa Bank, BMCE, BCP dans le secteur bancaire de l'Afrique de l'Ouest, ONA à travers sa filiale Managem dans le secteur minier en Guinée, au Mali, au Burkina Faso et au Niger, ainsi que Maroc Telecom, l'ONE et la RAM.

137. Dès lors, l'approfondissement des réformes en matière d'amélioration des diverses dimensions de la compétitivité, notamment sur les plans institutionnel et humain, constituerait une véritable clé de succès pour l'édification d'un Maroc moderne et prospère.

2.2.1. La stabilité du cadre macro-économique : un pré-requis incontournable

138. La consolidation des fondamentaux macroéconomiques du pays, avec un rythme de croissance soutenu, des finances publiques saines, une politique de change flexible et une maîtrise de l'inflation, constitue un des impératifs de la compétitivité.

139. La poursuite de la modernisation du système financier et le renforcement de sa solidité, au même titre que l'amélioration de son offre au profit des PME, deviennent des axes prioritaires.

140. Compte tenu des marges de progression encore importantes dont il dispose, le secteur bancaire marocain pourrait favoriser une plus grande attractivité des banques étrangères à travers de nouvelles implantations, en ligne avec les engagements futurs du Maroc en matière de libéralisation des services financiers dans le cadre de l'OMC et/ou dans le cadre des accords de libre échange.

141. Etant parmi les plus performants de sa région, le système bancaire marocain dispose d'importants atouts pour poursuivre sa stratégie d'expansion géographique. Cependant, l'internationalisation croissante du secteur financier marocain accroîtrait les risques liés à la transmission des crises financières, mettant ainsi en relief l'importance de la qualité de régulation et de supervision du système financier.

2.2.2. L'importance d'une stratégie de compétitivité globale

142. Le Maroc devrait mettre en place une véritable stratégie de compétitivité globale pour faire face aux enjeux multiples qui se profilent à l'horizon avec la disparition de la protection tarifaire vis à vis des produits de l'Union européenne dès 2012, de ceux des Etats-Unis en 2015 et à terme des produits de la Turquie et des pays arabes signataires de l'Accord d'Agadir. Une forte capacité d'adaptation de l'Etat, des entreprises et des territoires aux nouveaux enjeux de la concurrence devient primordiale.

2.2.2.1. Une dimension institutionnelle et territoriale à renforcer

143. Le bon fonctionnement des institutions et des marchés est un élément déterminant de la compétitivité. La capacité d'un système institutionnel à évoluer pour s'adapter aux risques et opportunités est fondamentale pour le décollage économique d'un pays⁹³.

144. Pour éviter de rester aux prises d'un avenir tendanciel peu prometteur, le Maroc devrait accélérer le processus démocratique et promouvoir la bonne gouvernance auprès de tous les acteurs à travers une culture de responsabilité, de transparence, d'évaluation et de suivi. Une culture d'anticipation et de veille stratégique ainsi que le développement participatif constituent des facteurs préalables de compétitivité institutionnelle.

145. Le Maroc devrait accorder une attention particulière aux réformes institutionnelles à travers la régulation des marchés conformément aux normes et standards internationaux. Il gagnerait également à veiller à l'instauration d'une plus grande cohérence et d'une coordination étroite des divers intervenants dans la mise en œuvre des stratégies de développement.

146. A l'instar de nombreux pays émergents, la gouvernance est considérée comme l'un des nœuds du futur pour le Maroc. L'avenir de ce pays est tributaire de sa capacité à transformer ce nœud en levier de développement⁹⁴.

147. L'amélioration de l'environnement institutionnel du Maroc permettrait de valoriser davantage l'image du pays sur la scène internationale et de forger les bases d'un développement durable. La réforme du système de gouvernance générerait à elle seule 2 points supplémentaires de croissance du PIB⁹⁵.

148. Le développement territorial représente un second nœud du futur. Il requiert pour son dépassement une territorialisation et une intégration des politiques publiques dans le temps et dans l'espace ainsi que l'adoption d'une culture de la transversalité et de l'interministérialité. Ces actions auraient des impacts favorables en termes de développement sans ressources additionnelles.

93. Jacques Ould Aoudia, *Profils Institutionnels 2006*, document de travail de la DGTPE, N° 2007/09.

94. *50 ans de développement humain & perspectives 2025, Cinquantenaire de l'indépendance du Royaume. Perspectives 2025, rapport transversal.*

95. Idem.

149. La promotion de pôles de développement régionaux, associée au renforcement et à l'amélioration de la gouvernance locale, pourrait contribuer à une véritable politique de régionalisation dont l'efficacité a été démontrée à l'international.

150. Il est important pour le Maroc de mettre en place un nouveau mode de gestion de la ville, tout autant que d'offrir un cadre de vie sain et accueillant aux générations actuelles et futures pour préparer les villes à relever les défis du développement à venir.

2.2.2.2. Un capital humain à valoriser

151. Les impératifs d'un meilleur positionnement du Maroc dans la mondialisation soulèvent la question du capital humain comme support indispensable de la compétitivité. A ce sujet, le retard accumulé en termes de capital humain pourrait grever le développement économique et social du pays si les réformes menées actuellement n'étaient pas accélérées. Dans ce cadre, il convient de rappeler les expériences réussies des pays émergents d'Asie, qui ont investi massivement dans l'éducation avec un résultat spectaculaire sur le plan de la compétitivité et de l'élévation du niveau de vie.

152. Outre la nécessité de consolider la généralisation de l'enseignement fondamental et d'en améliorer la qualité, de lutter contre l'abandon scolaire et de développer le système de formation professionnelle, il est important de rendre l'université plus flexible et à l'écoute des exigences de plus en plus élevées du marché de l'emploi.

153. Sur un autre plan, l'initiative nationale du développement humain (INDH), lancée en 2005, est une approche innovante pour la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Son aboutissement suppose une réelle coordination des actions des différents intervenants et une articulation de l'INDH avec la politique d'aménagement du territoire.

154. Les politiques destinées à promouvoir le capital humain requièrent des moyens financiers considérables. Pour en réduire l'impact sur le budget de l'Etat, il serait judicieux de doter le pays d'un dispositif d'évaluation efficace des politiques publiques.

2.2.2.3. Quelles possibilités de développement de l'offre exportable ?

155. La position géographique et la multiplication des accords de libre échange devraient faire du Maroc un carrefour du commerce régional et une

destination privilégiée des investissements étrangers, compte tenu de sa proximité géographique des marchés européens, africains et moyen-orientaux. Néanmoins, cette proximité ne suscite pas encore une forte attractivité des délocalisations industrielles à même de positionner le Maroc comme plate-forme de production et d'exportation.

156. La diversification insuffisante de l'appareil productif national, axé sur quelques secteurs (agriculture, textile, phosphate...) tout autant que la concentration géographique des débouchés extérieurs du Maroc, pourraient à l'avenir affecter les exportations nationales et les rendre vulnérables aux risques de retournements cycliques.

157. Dès lors, pour réussir l'insertion du Maroc dans les courants d'échanges mondiaux, il s'agit de revoir en profondeur la structure de l'offre exportable marocaine, qui devrait à l'avenir être majoritairement composée de produits dynamiques du commerce mondial.

158. Pour y parvenir, le Maroc aurait à opérer une montée en gamme sur l'échelle des spécialisations, au profit de branches d'activité à forte valeur ajoutée. Aussi, une approche dynamique du profil de spécialisation, afin d'être à l'affût des nouveaux besoins des marchés mondiaux, permettrait-elle au pays de rehausser le niveau de qualification de sa main d'œuvre et de concevoir une stratégie rénovée susceptible de limiter la fuite de compétences.

159. L'amélioration de l'offre exportable nécessite une optimisation de la logistique en vue de réduire les coûts des transactions et d'accroître l'efficacité des échanges extérieurs de notre pays. D'importants investissements ont déjà été entrepris dans le domaine, comme le nouveau port Tanger Méditerranée et le programme d'autoroutes. Toutefois, l'optimisation des maillons des chaînes d'approvisionnement et le respect des contraintes de temps sont des pré-requis incontournables en termes de compétitivité dans l'environnement concurrentiel mondial d'aujourd'hui.

160. Sur un autre volet, la logistique pourrait également contribuer à la création de valeur d'ajoutée et d'emplois à travers l'intégration au Maroc des fonctions encore réalisées à l'étranger⁹⁶.

96. Ministère de l'Équipement et du Transport et Banque mondiale, *Etude sur la performance de la logistique du Commerce au Maroc*, Juin 2006.

161. Enfin, si les rapports et diagnostics établis par certains cabinets internationaux offrent des visions de long terme, leur traduction en réelles stratégies sectorielles, leur appropriation en interne et leur mise en adéquation avec les autres stratégies à l'œuvre dans le cadre d'une approche globale demeure capitale pour en intensifier l'impact.

2.3. Dépasser les contraintes énergétiques et agricoles

162. Les mutations structurelles qui s'opèrent sur les marchés mondiaux des matières premières impacteraient fortement le Maroc. L'énergie fossile appelée à devenir plus onéreuse et de plus en plus rare ne devrait pas constituer un facteur de blocage pour le développement du Maroc. De plus, une stratégie agricole rénovée serait à même de résoudre la question de la sécurité alimentaire et d'accroître le rôle de l'agriculture comme source de croissance et de création de richesses.

2.3.1. Un important défi énergétique à relever

163. Le Maroc affiche une forte dépendance énergétique. Celle-ci est quasi-totale vis à vis des énergies fossiles (charbon, pétrole et gaz naturel) qui interviennent à plus de 90% dans la consommation d'énergie.

164. La croissance de la demande aggrave la dépendance extérieure du pays. Elle alourdit la facture énergétique qui a dépassé 9% du PIB en 2007 ainsi que la charge de compensation⁹⁷. La baisse des cours pétroliers, suite à la crise financière internationale, pourrait alléger le fardeau énergétique supporté par le pays.

165. La politique énergétique, récemment mise en place, ambitionne de desserrer une grande partie des contraintes énergétiques. Elle a le mérite de mettre l'accent sur l'amélioration de l'efficacité énergétique à l'instar de ce qui est mené au niveau des pays de l'OCDE. Néanmoins, en misant sur le charbon dont le prix augmente moins vite que le pétrole, le Maroc fait un choix coûteux sur le plan environnemental.

166. De plus, cette stratégie n'a pas suffisamment accordé une place de choix aux énergies renouvelables⁹⁸, alors que le Maroc dispose d'un réel potentiel en la matière. L'option des énergies renouvelables aurait permis de réduire la

97. Les dépenses de compensation arrêtées dans le cadre de la loi de finances 2008 s'élevaient à 24 milliards de dirhams. La hausse des cours des produits pétroliers et céréaliers en 2008 a rendu nécessaire l'introduction d'une rallonge budgétaire de 14 milliards de dirhams. *Discours du Ministre de l'Economie et des Finances devant la chambre des représentants pour la présentation de la loi de finances 2009*, le 22 Octobre 2008.

98. Ministère de l'Energie et des Mines, hors biomasse et énergie hydro-électrique, les énergies renouvelables contribuent, en effet, à moins de 1% du bilan énergétique national.

dépendance vis-à-vis des énergies fossiles, à l'instar de l'Europe qui ambitionne de porter la part des énergies renouvelables à 20%⁹⁹ en 2020. Elle aurait favorisé la promotion du portefeuille de projets MDP, en termes de nombre et de qualité, et par conséquent la diversification des financements.

167. Pour relever le défi énergétique, il faudrait exploiter les complémentarités de l'espace méditerranéen en la matière, notamment dans le cadre des projets inscrits dans l'Union pour la Méditerranée¹⁰⁰. Le Maroc dispose également d'opportunités à explorer, en partenariat avec l'Afrique, dans le cadre de la coopération énergétique Sud-Sud.

168. Le Maroc devrait statuer sur l'option nucléaire, pour ce qui est de la production de l'énergie électrique, et développer les recherches en vue de valoriser ses réserves importantes d'uranium dans les phosphates.

2.3.2. Redimensionner la place de l'agriculture dans les choix stratégique du Maroc¹⁰¹

169. Dans le cas du secteur agricole, le contexte de libre échange offrirait de réelles opportunités en termes d'accès à des marchés porteurs, à l'instar des marchés européen et américain, si notre pays parvient à s'adapter aux exigences de ces marchés en termes de qualité et de normes sanitaires et phytosanitaires.

170. Néanmoins, l'ouverture du marché marocain des produits agricoles à la concurrence étrangère aurait des conséquences non négligeables sur les plans économique et social. Ces pressions concurrentielles viendraient s'ajouter aux faiblesses structurelles qui caractérisent l'agriculture marocaine.

171. Outre son poids encore important dans l'économie nationale¹⁰² et sa vulnérabilité aux conditions climatiques, le secteur agricole se caractérise par une prédominance des cultures céréalières (75 % de la superficie agricole utile) qui met en évidence la nécessité d'une diversification de la structure de la production. Il souffre de lourds handicaps : une faiblesse des rendements, un chômage élevé et des conditions de vie difficiles pour plusieurs millions d'actifs. Le morcellement excessif des terres (70 % des exploitations agricoles ont une surface moyenne de 2 hectares), limite les gains de productivité et aggrave la pauvreté en milieu rural.

99. Le 23 janvier, la Commission européenne a présenté son objectif ambitieux destiné à faire passer la consommation globale d'énergies renouvelables de l'Union européenne de 8,5% à 20 % d'ici 2020.

100. A savoir le développement des infrastructures d'échange et l'articulation des marchés Nord/Sud favorisant l'approvisionnement dans le cadre d'un marché régional de l'électricité et du gaz naturel.

101. Les données de ce chapitre proviennent de la communication du Plan Maroc Vert publiée dans différents supports, Avril 2008.

102. Au Maroc, le secteur agricole fait vivre 45% de la population et contribue à hauteur de 15 à 20 % au PIB national.

172. L'avenir du secteur agricole ne peut être envisagé que dans un contexte de développement durable. La part de l'agriculture en termes de consommation d'eau s'élève à 80% alors que le Maroc se trouve dans une situation de stress hydrique.

173. Le nouveau plan stratégique Maroc Vert a pour ambition un repositionnement de la production agricole nationale au profit de cultures à forte valeur ajoutée et peu sensibles aux conditions climatiques. Pour ce qui concerne la gestion des ressources hydriques, ce plan prévoit l'introduction de nouvelles techniques d'irrigation et le renforcement de la productivité à travers la formation et l'appui technique.

174. En attendant que le nouveau plan apporte les résultats escomptés, le Maroc devrait activer la reconversion agricole en cours en vue de se préparer à la libéralisation du secteur et trouver des solutions à la question du financement du développement agricole.

2.3.3. Des filets de sécurité à renforcer

175. Les tensions haussières sur les prix de l'énergie et des céréales, du moins jusqu'au déclenchement de la crise financière internationale, suscitent de fortes pressions sur les charges de compensation dont la forte augmentation pourrait s'avérer insoutenable pour les finances publiques de l'Etat.

176. Le Maroc devrait revoir l'efficacité des filets sociaux actuels pour assurer une meilleure préservation du pouvoir d'achat des populations défavorisées. L'une des voies possibles pour le pays serait alors de migrer vers un système basé sur le ciblage direct, en s'inspirant des expériences en vigueur dans certains pays émergents¹⁰³ ou à niveau de développement comparable.

2.3.4. Consolider le lien social

177. Après la colonisation, la mondialisation a eu des effets importants sur la société marocaine qui viennent s'ajouter aux dynamiques structurelles internes. Pays à identité plurielle, le Maroc est passé en deux générations, d'une société essentiellement rurale, tribale et tournée vers la subsistance à une société majoritairement jeune et urbaine, en voie d'individualisation et orientée vers la production et la consommation.

178. Les effets de la mondialisation, associés aux transformations internes, ont peu à peu abouti à un relâchement du lien social au Maroc. Les

103. La Turquie par exemple a pratiqué des transferts conditionnels liés à un ou plusieurs objectifs à atteindre en matière de scolarisation et de santé. L'Indonésie et la Jordanie ont opté pour des transferts monétaires inconditionnels.

manifestations de cet affaiblissement du lien social se traduisent par un réel malaise au niveau du « vivre ensemble ».

179. Les liens familiaux se recomposent (augmentation des divorces, nouvelles aspirations induites par l'ouverture économique et culturelle du Maroc); la religion s'individualise (le rapport à la religion devient plus direct grâce au libre accès à l'information). Toutefois, ces deux champs continuent de constituer des « valeurs refuge » pour l'individu et des lieux de production d'un lien social solide.

180. La culture, l'identité et le système des valeurs dans sa globalité connaissent des changements majeurs sous l'effet de la mondialisation. Cette dernière met en danger les cultures et transforme les modes de consommation. L'ouverture du Maroc sur les nouvelles cultures pourrait susciter une perte de repères identitaires. Les craintes liées à l'identité culturelle trouvent leur origine dans la persistance de certaines fragilités telles que l'analphabétisme et la dimension culturelle limitée dans les cursus scolaires.

181. La crise des valeurs au sein de la société marocaine est directement liée à l'amoindrissement du rôle de l'Etat en matière de transmission de valeurs et au relais insuffisant de l'école dans un contexte où l'éducation au sein d'une famille, de plus en plus nucléaire, n'a plus la même dimension.

182. Les jeunes sont les premiers touchés par la dégradation de la qualité de l'enseignement. Ils vivent les mêmes transformations sociétales que les autres groupes de la société, mais de façon amplifiée. Ils sont plus sensibles aux valeurs véhiculées par les médias étrangers et ressentent plus fortement le décalage de certaines pratiques locales avec la réalité. Il résulte de cette ambivalence une envie « d'un ailleurs » souvent idéalisé.

183. Outre l'éducation et l'emploi, qui constituent des facteurs importants pour leur insertion dans le développement du pays, les jeunes devraient bénéficier de politiques spécifiques d'intégration afin de pouvoir constituer la force du développement du Maroc futur.

184. Cette situation a également renforcé la porosité de la société aux idéologies totalisantes et rassurantes de type islamiste et notamment au niveau des jeunes.

185. Face aux menaces que fait peser la mondialisation sur le plan socioculturel, des réformes s'inscrivant dans le cadre de la lutte contre la vulnérabilité, la pauvreté, l'analphabétisme et les inégalités seraient nécessaires tout autant que le serait l'accélération en cours de la réforme du champ religieux pour neutraliser les courants extrémistes et éviter toute forme de déviance religieuse.

186. Si le monde a changé, la population marocaine est aujourd'hui différente de ce qu'elle était. Elle aspire désormais à un « vivre ensemble » nouveau qui amène peut-être à repenser le « contrat social » scellé au lendemain de l'indépendance.

187. De la même manière que dans les domaines économique et politique, et dans un contexte de mondialisation, le Maroc devrait avoir une vision et une stratégie sociétale qui iraient dans le sens d'un renforcement du lien social. Cela supposerait entre autres de consolider et légitimer le rôle des institutions émettrices de valeurs et de normes sociales et de mettre en place des politiques publiques unificatrices permettant un vivre ensemble constructif et harmonieux.

3. L'impact du changement climatique

3.1. Une réelle menace pour le Maroc¹⁰⁴

188. Le Maroc est situé dans une région de stress hydrique¹⁰⁵ et dans l'une des régions les plus arides de la terre où les impacts du changement climatique seront très marqués. La situation et les caractéristiques géographiques du Maroc entraînent une grande « variabilité spatio-temporelle¹⁰⁶ » du climat pour une économie marocaine encore dépendante de l'aléa climatique mais moins que par le passé.

189. L'impact du changement climatique se fait déjà sentir au Maroc, en témoignent certaines inondations ainsi que les sécheresses sévères qu'a connues le pays ces dernières années. Les effets à l'horizon 2020 seraient une augmentation des températures comprises entre 0,6°C et 1,1°C et une réduction des précipitations de 4% par rapport à l'année 2000. D'autres signes sont visibles tels qu'une augmentation de la fréquence et de l'intensité des orages dans le nord et à l'ouest de la chaîne de l'Atlas et des sécheresses dans le sud et l'est du pays ainsi qu'un dérèglement des précipitations saisonnières et une réduction de la durée d'enneigement associée à un retrait du manteau neigeux.

190. De manière globale, les secteurs vulnérables du pays sont les ressources en eau, la production agricole et la forêt, les zones littorales et les ressources halieutiques. Le réchauffement affecte également la biodiversité. La cédraie de l'atlas, à titre d'exemple, serait menacée par une augmentation de température de 2 à 3°C¹⁰⁷. L'impact se fera sentir de manière accrue sur l'agriculture qui pourrait connaître une baisse des rendements des céréales de 50% en année sèche et de 10% en année normale, ainsi qu'un accroissement des besoins en eau des cultures irriguées compris entre 7 et 12%¹⁰⁸. Cette menace, si elle se réalisait, rendrait encore plus difficiles les conditions de vie des ruraux et des couches sociales les plus défavorisées.

104. Les données proviennent de la *Communication nationale sur les changements climatiques. Résumé et conclusions des principales informations. Etude partielle de vulnérabilité aux impacts du changement climatique, faite dans le cadre de la communication initiale du Maroc à la CCNUC (Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques). Estimations GIEC 2020 des impacts du changement climatique sur le Maroc.* www.minenv.gov.ma. Les projections sont effectuées sur une base tendancielle.

105. Même source, 1.010 m3 par an/habitant en 2000.

106. Les précipitations varient de plus de 2 mètres par an sur les reliefs nord du pays à moins de 25 mm sur les plaines désertiques du sud.

107. Rachid Cheddadi, Institut des Sciences de l'Evolution (UMR CNRS 5554), Université Montpellier II. *Impact du climat sur quelques espèces méditerranéennes : du passé au futur*, 2008.

108. *Communication nationale sur les changements climatiques*. 50% des terres cultivables sont situées dans des zones à faible pluviométrie (inférieure à 400 mm par an).

191. Les changements de l'environnement auraient une influence directe sur la distribution de la population notamment à travers l'exode rural sous l'effet des sécheresses répétées. La répartition territoriale de la population, dans le cas d'une urbanisation non contrôlée, pourrait détériorer l'état des écosystèmes. Il est donc primordial de tenir compte de la donnée environnementale dans la politique d'aménagement du territoire.

192. Les enjeux environnementaux dépassent les frontières d'un seul pays. La stratégie environnementale devrait s'inscrire dans un cadre régional (méditerranée) et international.

193. Etant donné l'ampleur du phénomène de changement climatique, une synthèse des travaux internationaux sur le sujet et une évaluation des effets sur le Maroc devraient être réalisées afin d'approfondir et de cerner l'impact du changement climatique sur toutes les dimensions liées au développement du pays. Pour ce faire, il serait opportun de créer un GIEC Maroc.

3.2. L'eau : un enjeu vital pour le Maroc

194. Le Maroc puise énormément dans ses ressources hydriques. Si le rythme actuel de consommation est maintenu, le Maroc risquerait, à l'instar de certains pays de la zone MENA, de se retrouver dans une situation de pénurie d'eau douce. L'impact du réchauffement serait à l'horizon 2020, une baisse de l'ordre de 10% à 15% des ressources en eau¹⁰⁹.

195. D'autres conséquences seraient à prévoir notamment une baisse de la capacité des barrages, un dérèglement du régime des oueds et un recul des niveaux piézométriques induisant une augmentation de la salinité des eaux en zones côtières.

196. Le renforcement de la politique de barrage permettrait une régulation et une conservation des ressources en eau. Toutefois, la problématique de la répartition inégale des ressources et de leur transfert ainsi que la question de la garantie de la qualité de l'eau demeureraient posées.

197. La préservation des ressources en eau suppose d'intégrer les notions de maîtrise de la demande et de durabilité dans les politiques publiques et dans les choix sectoriels. Elle requiert une optimisation des moyens d'irrigation, la généralisation de l'assainissement et le développement de comportements civiques économes.

109. Idem, en tendanciel.

CONCLUSION

198. La mondialisation, appréhendée à partir du Maroc, met en évidence trois principaux enjeux internationaux : une croissance démographique contrastée, un environnement de plus en plus intégré et concurrentiel et un phénomène de réchauffement climatique.

199. La synthèse des défis externes, confrontés aux dynamiques internes, fait ressortir quelques clés de succès pour le développement futur du Maroc à savoir:

- Une maîtrise du solde migratoire et de ses multiples conséquences,
- Une compétitivité globale élevée, reposant sur des avantages dynamiques, en vue d'un meilleur positionnement dans la mondialisation,
- Une consolidation du lien social pour mieux préparer le Maroc aux menaces de la mondialisation et un renforcement du capital humain pour en saisir les opportunités,
- Une fine compréhension du changement climatique afin d'en mesurer l'ampleur et d'en anticiper les conséquences en vue d'orienter les politiques publiques,
- Le développement d'outils d'analyse et d'anticipation essentiels au Maroc pour définir et promouvoir sa vision du futur dans un monde complexe et interdépendant.

200. Les problématiques du 21^{ème} siècle seront d'une ampleur telle qu'elles dépasseraient la capacité des Etats. Leur bonne gestion exige une coopération étroite sur les plans régional et/ou international. Pour le Maroc, cela supposerait une forte présence politique sur la scène internationale et une promotion de l'image du pays à l'extérieur.

Annexe 1 - Diagnostic stratégique

Tendances du contexte mondial et régional et leurs implications pour le Maroc

1.1. Démographie				
Viellissement des populations en Europe	Opportunités	Forces	Faiblesses	Clés de succès
	<ul style="list-style-type: none"> Création d'emplois liée à l'existence de conventions avec certains pays européens Développement de services à la personne Transferts de devises 	<ul style="list-style-type: none"> Coût de la main d'œuvre Proximité de l'Europe Climat Fiscalité attractive Avancées dans les domaines touristiques et sanitaires 	<ul style="list-style-type: none"> Qualification encore insuffisante de la main d'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une politique adéquate (infrastructures et formation des ressources humaines) Convenir avec l'Europe d'une politique migratoire gagnant gagnant
	Menaces	Forces	Faiblesses	Clés de succès
	<ul style="list-style-type: none"> Fuite des compétences (cadres, techniciens, diplômés de l'enseignement supérieur) 	<ul style="list-style-type: none"> Nouvelle politique industrielle ciblant les secteurs à haute valeur ajoutée Prise en compte de la nécessité d'améliorer les conditions du travail (assurance maladie, SMIG...) 	<ul style="list-style-type: none"> Salaires peu attractifs Conditions de travail peu favorables Attraction des modes de vie occidentaux 	<ul style="list-style-type: none"> Associer les compétences émigrées au développement du Maroc Améliorer les conditions de travail Mettre en place une fiscalité de travail attractive pour les compétences
Forte natalité en Afrique subsaharienne	Menaces	Forces	Faiblesses	Clés de succès
	<ul style="list-style-type: none"> Forte pression migratoire sur le Maroc et impacts sur la sécurité et la santé publique Pression internationale (ONG) concernant la gestion de la migration clandestine 		<ul style="list-style-type: none"> Porosité des frontières Difficultés diplomatiques dans la gestion de la migration illégale Moyens financiers limités de lutte contre l'immigration clandestine 	<ul style="list-style-type: none"> Rendre actif le rôle du Maroc dans la mise en place d'une politique internationale de co-développement au profit des pays les plus pauvres Réfléchir à une politique migratoire intelligente à destination de l'Afrique sub-saharienne

1.2. Economie

1.2. Economie				
Mondialisation de l'économie	Opportunités	Forces	Faiblesses	Clés de succès
	<ul style="list-style-type: none"> • Création de richesses 	<ul style="list-style-type: none"> • Choix de l'ouverture avec la signature de multiples accords commerciaux (Union-européenne, Etats-Unis, Turquie, Pays arabes...) • Positionnement géographique très favorable (Maroc : carrefour entre l'Europe, l'Afrique et le monde arabe) • Stabilité politique • Stabilité du cadre macro économique malgré la persistance de certaines fragilités • Stratégies sectorielles (plan envol, plan Azur, Plan vert...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Compétitivité globale insuffisante (logistique, qualité des ressources humaines, procédures administratives complexes, culture du travail peu valorisée, persistance d'une économie de rente,...) • Retard au niveau de l'intégration régionale par rapport à l'Asie ou à l'Amérique Latine • Faible diversification des débouchés extérieurs du Maroc et forte polarisation sur l'Union européenne 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la compétitivité globale du Maroc et accroître son attractivité (gouvernance, formation des ressources humaines, accès des PME au financement...) • Promouvoir les exportations en direction de marchés dynamiques (traditionnels, mais aussi nouveaux : BRIC notamment) • Développer l'intégration régionale (exploiter toutes les possibilités offertes par le statut avancé avec l'Union européenne)
	Menaces	Forces	Faiblesses	Clés de succès
	<ul style="list-style-type: none"> • Exacerbation de la concurrence sur le marché national et international avec risque de tensions sur le marché de l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de stratégies sectorielles notamment au profit des branches les plus fragiles (textile, artisanat,...) • Emergence de champions nationaux • Alignement sur les normes européennes 	<ul style="list-style-type: none"> • Retard de la mise à niveau de l'économie en général et des PME en particulier • Economie d'échelle insuffisante • Dysfonctionnements institutionnels (systèmes de régulation des marchés peu performants, circuits de distributions pas toujours organisés) • Poids du secteur informel • Retard dans la mise en place d'un arsenal de protection non tarifaire • Flexibilité insuffisante du marché du travail (employabilité des ressources humaines, qualification...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Moderniser les circuits de distribution • Adapter en permanence le profil de spécialisation • Monter en gamme dans la chaîne de la valeur ajoutée • Intégrer le secteur informel • Accélérer l'adoption de l'acquis communautaire • Renforcer la qualification des ressources humaines pour améliorer la productivité des entreprises

	Menaces	Forces	Faiblesses	Clés de succès
	<ul style="list-style-type: none"> Risques sur le secteur agricole notamment céréalier 	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte de la nécessité de la diversification des revenus des populations rurales (tourisme rural, produits du terroir, artisanat,...) Plan vert 	<ul style="list-style-type: none"> 45% de la population vit du secteur agricole Faiblesses des rendements agricoles Retard dans la reconversion du secteur céréalier Stress hydrique Développement humain faible dans les campagnes marocaines (mortalité maternelle et infantile, pauvreté, analphabétisme) Encadrement limité Utilisation insuffisante des facteurs de production 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la gestion de l'eau Préserver les terres agricoles Opérationnaliser le plan vert Restructurer la filière céréalière et assurer la reconversion vers d'autres productions plus adaptées Lutter contre l'analphabétisme pour améliorer la profitabilité du secteur agricole Adopter des modes d'assolement compatibles avec les spécificités territoriales
	<ul style="list-style-type: none"> Renchérissement des prix des matières premières notamment l'énergie et les céréales avec un risque sur la sécurité alimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> Potentiel important en matière d'énergies renouvelables Politique audacieuse de valorisation des phosphates Importantes marges de manœuvre pour améliorer la productivité agricole (mécanisation, utilisation engrais) Prise de conscience de la nécessité d'accroître l'efficacité énergétique (axe de la nouvelle politique énergétique) 	<ul style="list-style-type: none"> Faible niveau de R&D dans les secteurs de l'énergie et de l'agriculture Dépendance structurelle de l'extérieur concernant l'énergie et les céréales Inefficacité des politiques de compensation Abandon de la politique d'autosuffisance au profit des cultures exportatrices Politique peu ambitieuse de développement des énergies renouvelables 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser des gains importants en termes d'efficacité énergétique Impulser le développement des énergies renouvelables (éolienne en particulier) Renforcer la coopération énergétique méditerranéenne Reformer la caisse de compensation pour mieux cibler les populations les plus vulnérables Elaborer une stratégie nationale de renforcement de la sécurité alimentaire Consolider le leadership mondial de l'OCP et l'étendre aux dérivés phosphatiers à haute valeur ajoutée
	<ul style="list-style-type: none"> Accentuation des inégalités internes et risque de déstabilisation politique 	<ul style="list-style-type: none"> Société civile dynamique INDH Grands chantiers de développement régional et social Succès du micro-crédit 	<ul style="list-style-type: none"> Coordination insuffisante entre les différents programmes publics Effet d'entraînement peu palpable sur le développement humain des différents chantiers socio-économiques 	<ul style="list-style-type: none"> Accélérer le développement humain Ancrer le concept de l'aménagement du territoire dans les politiques publiques Favoriser la création d'activités

			<ul style="list-style-type: none"> • Limites des politiques d'assistanat • Filets de sécurité peu efficaces et imperfection des mécanismes de redistribution des richesses 	<ul style="list-style-type: none"> • génératrices de revenus • Assurer un meilleur ciblage des politiques publiques
	<ul style="list-style-type: none"> • Menace de propagation de maladies graves 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un système de veille sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture des frontières et libre circulation des personnes • Accès limité des populations au système sanitaire compte tenu d'une couverture sociale insuffisante 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le système de veille sanitaire • Développer la prévention sanitaire • Etendre la couverture sociale
Emergence de nouveaux acteurs	Opportunités	Forces	Faiblesses	Clés de succès
	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'IDE potentiels en provenance de ces pays • Accroissement de la demande de produits marocains (tourisme, artisanat, automobile, produits agricoles méditerranéens...) compte tenu de l'émergence d'une classe moyenne en chine, en Inde et en Russie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Proximité géographique avec les grands marchés mondiaux (Europe, monde arabe) • Existence de stratégies sectorielles 	<ul style="list-style-type: none"> • Compétitivité globale et qualification des ressources humaines insuffisantes • Promotion peu dynamique du Maroc dans ces pays émergents 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la compétitivité nationale • Promouvoir l'image du Maroc à l'extérieur • Etudier les mécanismes à même de faciliter les flux touristiques en provenance des pays émergents • Promouvoir le produit Maroc auprès des classes moyennes de ces pays.
	Menaces	Forces	Faiblesses	Clés de succès
	<ul style="list-style-type: none"> • Concurrence accrue dans certains secteurs des biens manufacturés (textile et autres) 	<ul style="list-style-type: none"> • Plans émergence I et II 	<ul style="list-style-type: none"> • Compétitivité et qualification des ressources humaines insuffisantes • Retard dans la diversification de la production • Contrôle non tarifaire insuffisant des importations 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la compétitivité nationale et accélérer la mise à niveau du tissu économique

	Opportunités	Forces	Faiblesses	Clés de succès
Constitution de blocs régionaux	<ul style="list-style-type: none"> Tirer profit des atouts de complémentarité et de proximité que le Maroc possède vis-à-vis de l'Europe 	<ul style="list-style-type: none"> Accès récent du Maroc au statut avancé avec l'Europe Amorce d'une politique dynamique à l'égard de l'Afrique 	<ul style="list-style-type: none"> Pouvoir de négociation limité du Maroc sur la scène internationale Echec relatif du partenariat Euromed Blocage de l'Union du Maghreb Arabe 	<ul style="list-style-type: none"> Moderniser la diplomatie Proposer, au niveau de l'Union pour la Méditerranée, des projets de coopération concrets, notamment dans les domaines de l'agriculture, du savoir et le développement durable Privilégier également l'approche bilatérale
1.3. Société				
	Menaces	Forces	Faiblesses	Clés de succès
Homogénéisation des modes de consommation culturelle	<ul style="list-style-type: none"> Perte de repères identitaires 	<ul style="list-style-type: none"> Efforts de préservation du patrimoine culturel marocain (festivals, musées...) 	<ul style="list-style-type: none"> Ouverture tous azimuts Persistance de l'analphabétisme Dimension culturelle réduite au niveau des cursus scolaires et des politiques publiques Folklorisation parfois de la culture 	<ul style="list-style-type: none"> Faire de la diversité culturelle un facteur d'enrichissement et de progrès Faire de la culture un outil de rayonnement et de création de richesses
	<ul style="list-style-type: none"> Développement des particularismes régionaux 	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte, plus que par le passé, des revendications culturelles Effort de développement régional (aménagement du territoire, agences de développement régional...) Forte mobilité de la population, favorisant le brassage culturel 	<ul style="list-style-type: none"> Dysfonctionnements de la gouvernance locale Persistance de déséquilibres régionaux Risque de revendication des autres régions, suite au projet d'autonomie du Sahara 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre une véritable politique de régionalisation
	<ul style="list-style-type: none"> Risque de revendication politique (Amazighe notamment) 	<ul style="list-style-type: none"> Maroc pluriel Progrès dans la dimension culturelle Administration et forces armées, lieu de brassage des cultures 	<ul style="list-style-type: none"> Incohérence des politiques culturelles Transmission inappropriée de l'histoire avant l'avènement de l'islam Fragilité du champ politique 	<ul style="list-style-type: none"> Mener une politique unificatrice préservant la diversité culturelle et qui en fait un atout

Renaissance des religions	Menaces	Forces	Faiblesses	Clés du succès
	<ul style="list-style-type: none"> Extrémisme religieux Conservatisme culturel et politique mettant en danger le projet sociétal 	<ul style="list-style-type: none"> Homogénéité religieuse (rite malékite) Politique de maîtrise du champ religieux Montée en force de la société civile 	<ul style="list-style-type: none"> Multiplication des canaux de transmission des idéologies islamistes transnationales Vulnérabilité, pauvreté, analphabétisme Imperfection du champ religieux (formation des oulémas...) 	<ul style="list-style-type: none"> Accélérer la réforme du champ religieux Maîtriser l'influence des courants religieux extrémistes Lutter contre la vulnérabilité, la pauvreté, l'analphabétisme et les inégalités
Emancipation des femmes	Opportunité	Forces	Faiblesses	Clés de succès
	<ul style="list-style-type: none"> Effet multiplicateur de l'approche genre sur les résultats des stratégies de développement 	<ul style="list-style-type: none"> Société civile dynamique Avancées sur le plan législatif et juridique Baisse du nombre d'enfants par femme 	<ul style="list-style-type: none"> Résistances au changement (transmission par la mère de la subordination à l'homme) Analphabétisme plus élevé parmi les femmes Faible participation politique des femmes (notamment parmi les élus locaux) Marché du travail incapable d'absorber la hausse de l'activité féminine 	<ul style="list-style-type: none"> Consolider les avancées dans le domaine des droits des femmes Développer l'approche genre dans toutes les politiques publiques
1.4. Environnement / Ressources naturelles				
Changement climatique	Opportunités	Forces	Faiblesses	Clés de succès
	<ul style="list-style-type: none"> Possibilité de bénéficier du mécanisme de développement propre (financement, technologie...) suite à la ratification du protocole de Kyoto 	<ul style="list-style-type: none"> Niveau relativement faible de pollution par le CO2 Potentiel éolien et solaire important 	<ul style="list-style-type: none"> Absence de législation appropriée notamment au niveau du contrôle de la pollution atmosphérique 	<ul style="list-style-type: none"> Créer un GIEC Maroc et évaluer les impacts sur le pays du changement climatique Développer des normes de préservation de la qualité de l'air Appliquer le principe du pollueur payeur

	Menaces	Forces	Faiblesses	Clés de succès
	<ul style="list-style-type: none"> • Sécheresses récurrentes • Désertification et déforestation • Erosion des sols • Désertion des campagnes • Baisse des ressources hydrauliques mobilisables • Dégradation des écosystèmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Expertise mondiale reconnue dans le domaine de l'eau (barrages) • Préoccupation pour le développement durable • Mise en œuvre récente du plan d'assainissement • Millenium Challenge Account 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion encore axée sur l'offre et pas sur la demande • Economie relativement dépendante de l'agriculture • Insuffisance des réseaux d'assainissement liquide et solide • Choix économiques ne tenant pas toujours compte de l'état des ressources • Recul de la biodiversité • Recul des terres arables • Retard dans la mise en place des législations et des réglementations • Ressources financières limitées au niveau des communes • Manque de convergence des intérêts des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des modes de gestion responsables • Réorienter l'agriculture vers des spéculations plus adaptées • Diversifier les sources de revenus en milieu rural • Lutter contre toutes les formes de gaspillage des ressources en eau • Lutter contre la pauvreté dans les campagnes (INDH...) • Sensibiliser les populations aux questions environnementales • Intégrer les principes de développement durable dans les politiques publiques • Mobiliser efficacement les ressources financières internationales (Union européenne...) • Activer les différents programmes existants (programme national de lutte contre la désertification, plan d'action sur l'environnement et sur les eaux protégés...) • Développer de nouveaux modes de transport urbain moins polluants

1.5. Sciences et techniques

	Opportunités	Forces	Faiblesses	Clés de succès
Développement de la société du savoir	<ul style="list-style-type: none"> • Production à haute valeur ajoutée • Réalisation d'un saut technologique dans des domaines à fortes implications sur le développement du pays (énergie, biotechnologies...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie d'attraction des investissements au sein de pôles de compétences régionaux • Programme de formation de 10.000 ingénieurs par an • Diaspora scientifique reconnue 	<ul style="list-style-type: none"> • Performances insuffisantes (enseignement supérieur, formation continue, formation professionnelle...) • Utilisation peu intensive de l'informatique dans les écoles et les entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> • Réussir la réforme de l'enseignement (LMD) • Intégrer réellement l'économie du savoir via des politiques volontaristes (équipement des écoles et des entreprises en informatique, développement d'autoroutes de

		<ul style="list-style-type: none"> • Système de protection de la propriété intellectuelle • E-gouvernement 	<ul style="list-style-type: none"> • Investissements faibles en R&D et nombre très faible de dépôts de brevets 	<ul style="list-style-type: none"> • l'information...) • Mettre en place un observatoire des métiers du futur et positionner le Maroc sur des niches porteuses • Développer la veille technologique
Accélération du développement technologique due à l'interdépendance croissante entre les disciplines	Opportunités	Forces	Faiblesses	Clés de succès
	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation intensive des NTIC (commerce électronique...) • Développement des éco technologies, des biotechnologies... • Amélioration de la productivité globale des facteurs et des rendements sectoriels (agriculture...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Marché potentiel dû à un gap important à rattraper 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible communication sur les avancées technologiques en direction des agriculteurs et des industriels • Risques non maîtrisés sur le plan écologique • Manque de législation sur l'usage des nouvelles technologies 	<ul style="list-style-type: none"> • S'aligner sur les expériences réussies sur le plan international • Mettre en place une législation en matière d'utilisation des nouvelles technologies • Développer la recherche et promouvoir la communication dans le domaine des technologies
	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des biocarburants 	<ul style="list-style-type: none"> • Marché potentiel 	<ul style="list-style-type: none"> • Superficie arable peu extensible • Concurrence avec les cultures vivrières • Stress hydrique 	<ul style="list-style-type: none"> • Etudier la faisabilité du développement de ces biocarburants au Maroc en tirant les enseignements des expériences internationales (Brésil, Europe, USA...)
	Menaces	Forces	Faiblesses	Clés de succès
	<ul style="list-style-type: none"> • Creusement de la fracture numérique et technologique 	<ul style="list-style-type: none"> • Implantation de centres de recherche internationaux au Maroc • Edification de technopôles • Programmes d'équipement des écoles en matériels informatiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité de financement limitée de projets de recherche • Coût d'accès à internet relativement élevé • Faible intégration aux réseaux de recherche internationaux • Intérêt peu marqué du secteur privé pour la recherche • Articulation insuffisante entre la formation, la recherche, et la production 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la recherche scientifique et la coopération internationale • Créer des pôles de compétences dans toutes les régions
	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de devenir une destination pour des expérimentations technologiques « illégales » 		<ul style="list-style-type: none"> • Absence de législation sur les expérimentations scientifiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter une réglementation rigoureuse concernant l'éthique

	Opportunités	Forces	Faiblesses	Clés de succès
Redémarrage du nucléaire	<ul style="list-style-type: none"> Réduction de la dépendance énergétique 	<ul style="list-style-type: none"> Existence du CNESTEN et d'une législation dans le domaine nucléaire Interconnexion au réseau électrique européen et algérien (réduction de la contrainte de la taille minimale du groupe) Présence de l'uranium dans les phosphates 	<ul style="list-style-type: none"> Absence de décision concernant le développement de l'énergie nucléaire Non maîtrise pour le moment des risques liés à la filière nucléaire (gestion des déchets, risques sanitaires et écologiques...) Potentiel scientifique limité dans le domaine du nucléaire 	<ul style="list-style-type: none"> Arrêter le choix stratégique en matière nucléaire pour ce qui est de la production d'énergie électrique Se préparer à la maîtrise de l'ensemble de la filière Développer la recherche en matière d'extraction de l'uranium de l'acide phosphorique
1.6. Politique intérieure				
	Opportunités	Forces	Faiblesses	Clés de succès
Démocratisation des nations	<ul style="list-style-type: none"> Soutien de la communauté internationale aux pays démocratiques Renforcement du lien politique et ses retombées positives sur l'économie et la société 	<ul style="list-style-type: none"> Démocratie en voie d'affermissement : épuration des dossiers relatifs aux années de grande conflictualité Volonté de se mettre au diapason des normes internationales en matière de droits de l'homme Développement de la liberté de la presse et réforme du paysage audiovisuel Dynamisme de la société civile 	<ul style="list-style-type: none"> Dysfonctionnements du paysage politique (participation faible aux élections, problème de gouvernance locale...) Persistance de « poches » de dysfonctionnement malgré les grandes avancées en matière de droits de l'Homme Analphabétisme et ses multiples implications 	<ul style="list-style-type: none"> Achever la transition démocratique et asseoir la normalité politique Promouvoir le développement humain Développer l'intérêt de la population à la chose politique Activer la rénovation des partis politiques et améliorer le fonctionnement des institutions nationales et locales

1.7. Relations internationales

Incertitudes sur l'avenir de l'Europe	Opportunités	Forces	Faiblesses	Clés de succès
Affirmation du poids de l'Union Européenne sur la scène internationale	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la demande européenne adressée au Maroc • Bénéfice des acquis communautaires 			<ul style="list-style-type: none"> • Tirer profit du statut avancé du Maroc avec l'Europe • Renforcer la compétitivité globale
Déclin de l'Europe	Menaces	Forces	Faiblesses	Clés de succès
	<ul style="list-style-type: none"> • Perte de perspectives pour la région du Maghreb 			<ul style="list-style-type: none"> • Diversifier les partenaires économiques du Maroc
Suprématie américaine	Opportunités	Forces	Faiblesses	Clés de succès
	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien américain dans les domaines de la défense et de la sécurité (les Etats-Unis ont besoin d'alliés arabes et musulmans en contrepartie d'aides financières, de soutien militaire et de soutien politique) 	<ul style="list-style-type: none"> • Position géopolitique favorable • Maroc : un des pays arabes les plus avancés dans le domaine démocratique • Diaspora juive marocaine • Accord de libre échange Maroc – USA 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement du sentiment antiaméricain parmi la population • Influence moins importante du Maroc dans le règlement de la crise du Moyen Orient • Absence de ressources énergétique fossiles 	<ul style="list-style-type: none"> • Achever la transition démocratique • Développer une véritable force de négociation diplomatique • Exploiter les opportunités offertes par l'accord de libre échange avec les Etats-Unis
	Menaces	Forces	Faiblesses	Clés de succès
	<ul style="list-style-type: none"> • Risques terroristes dans un Maroc allié des Etats-Unis 	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif sécuritaire (coopération sécuritaire) 	<ul style="list-style-type: none"> • Précédents actes terroristes au Maroc • Organisation terroriste à la frontière du pays • Pauvreté et analphabétisme : terreau susceptible d'être favorable à la radicalisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la veille sécuritaire • Diversifier les alliances stratégiques • Lutter contre la pauvreté et l'exclusion

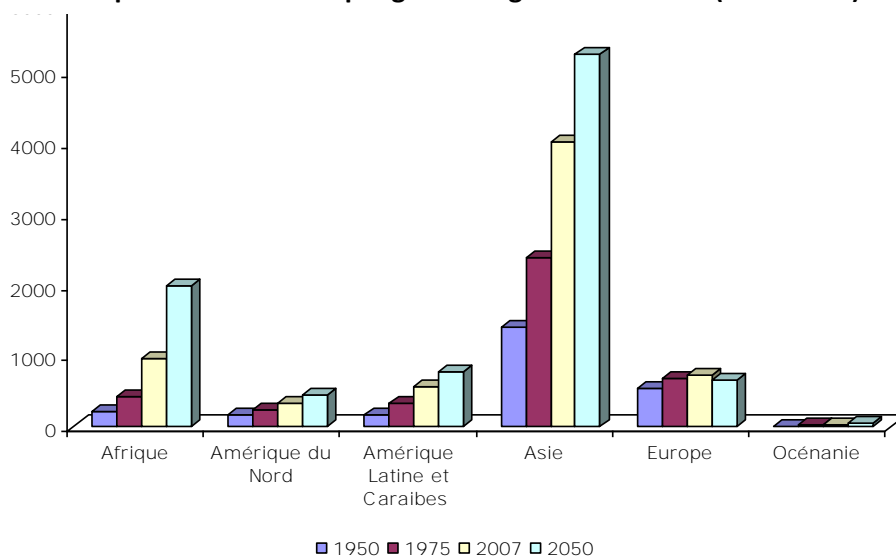
1.8. Sécurité / Défense

1.8. Sécurité / Défense				
Persistance et émergence des conflits en Afrique et au Moyen Orient	Menaces	Forces	Faiblesses	Clés de succès
	<ul style="list-style-type: none"> Influence sur les choix et les priorités en matière de développement Immigration clandestine 	<ul style="list-style-type: none"> Eloignement géographique des zones de conflit Stabilité socio-politique du Maroc 	<ul style="list-style-type: none"> Vulnérabilité de la population aux discours propagandistes extrémistes en provenance d'Orient 	<ul style="list-style-type: none"> Rendre la diplomatie plus active pour le règlement de ces conflits Améliorer le système de communication interne du pays
Course à l'armement et multiplication de nouvelles armes	Menaces	Forces	Faiblesses	Clés de succès
	<ul style="list-style-type: none"> Impact négatif sur le budget destiné aux programmes de développement Menaces contre l'intégrité territoriale Attaque NRBC (nucléaire, radioactive, biologique et chimique) 	<ul style="list-style-type: none"> Armée de métier Coopération avec les pays amis Lancement de l'édification d'une base navale 	<ul style="list-style-type: none"> Efforts de l'armée, concentrés en priorité dans le sud du pays Capacité financière limitée comparativement à certains pays voisins 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'image du Maroc, en tant que défenseur de la paix dans le monde Se mobiliser constamment pour la défense de l'intégrité territoriale du royaume Renforcer la coopération internationale dans les domaines de la veille, de la recherche et de la défense contre les nouvelles armes
Criminalité internationale et terrorisme organisé	Menace	Forces	Faiblesses	Clés de succès
	<ul style="list-style-type: none"> Plus forte exposition du pays et de sa population à la criminalité (drogue, blanchiment d'argent, cybercriminalité, traite des êtres humains...) Attaques terroristes visant des cibles nationales ou étrangères sur le sol marocain 	<ul style="list-style-type: none"> Législations contre le blanchiment d'argent, le terrorisme... Coopération sécuritaire et judiciaire avec des pays étrangers 	<ul style="list-style-type: none"> Maroc : lieu de transit pour les drogues dures destinées à l'Europe Porosité des frontières... Manque d'expérience dans la cybercriminalité Le Maroc, faisant partie des pays visés par la nébuleuse terroriste Population jeune, parfois désœuvrée et fragile 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la veille sécuritaire Lutter contre les inégalités Accroître la coopération internationale dans le domaine de la lutte contre la criminalité Impliquer les jeunes dans l'œuvre du développement et assurer la prévention de la délinquance

Annexe 2 - Atlas graphique

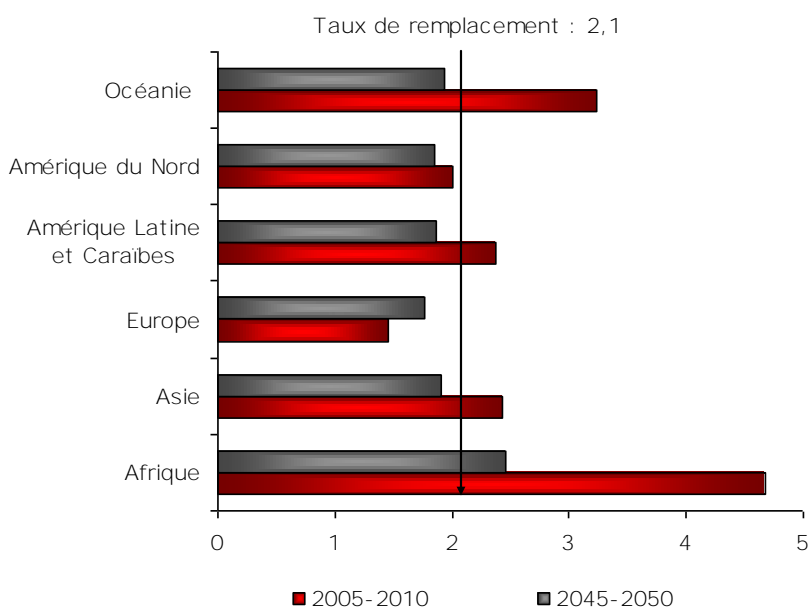
Démographie

Population mondiale par grande région en millions (1950-2050)



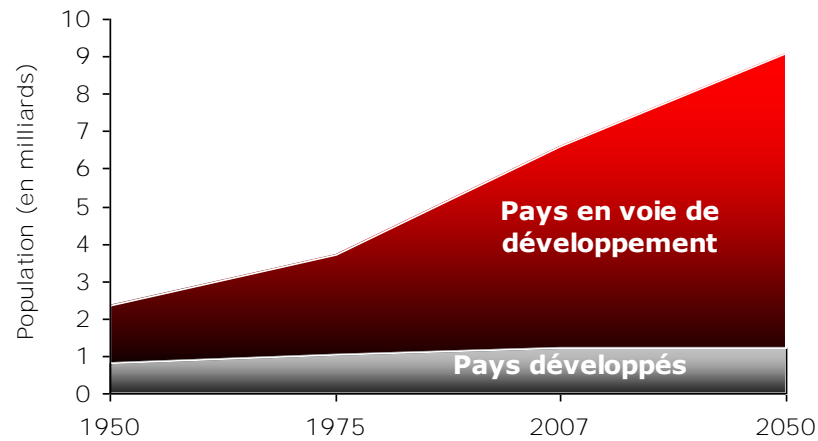
ONU, World Population Prospects, The 2006 Revision, Highlights

Indice synthétique de fécondité (2005-2050)



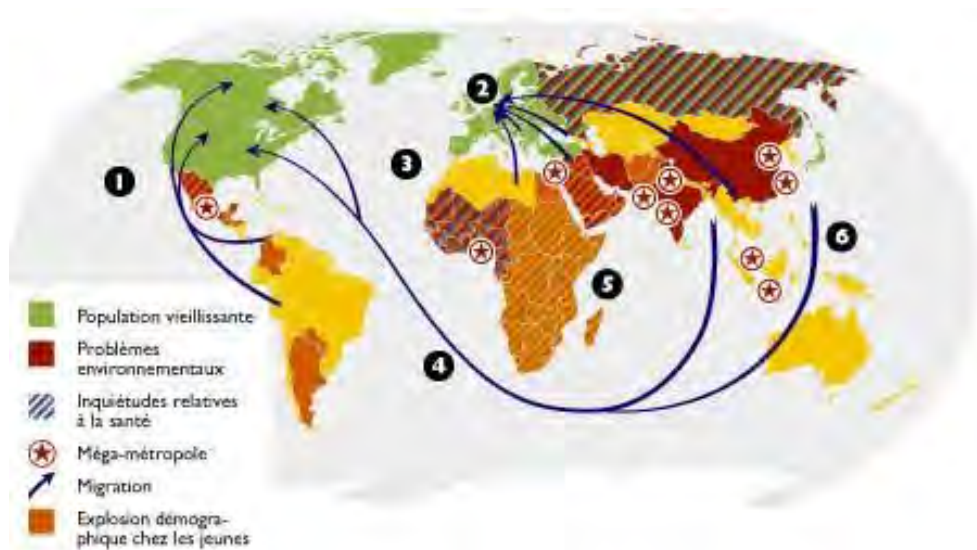
ONU, World Population Prospects, The 2006 Revision, Highlights

Croissance prévisible de la population mondiale 1950-2050



ONU, World Population Prospects, The 2006 Revision, Highlights

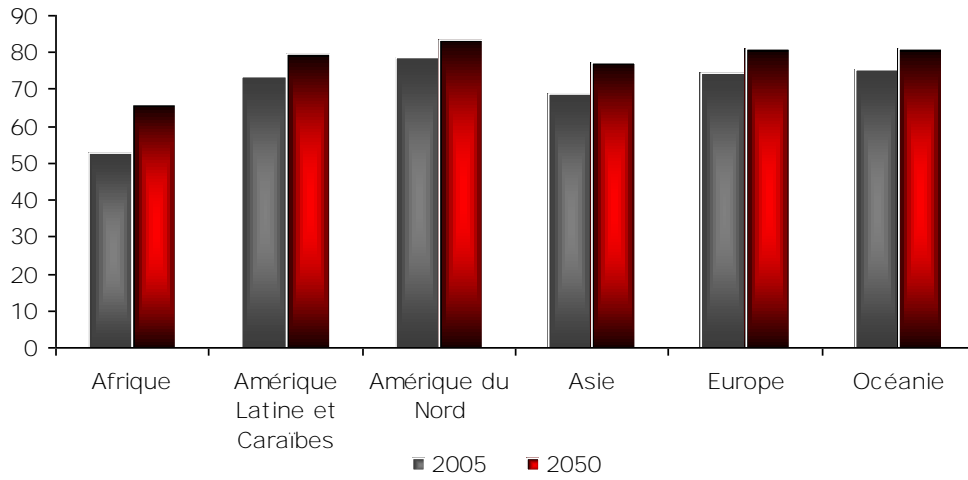
Tendances démographiques mondiales



- ❶ La dégradation de l'environnement s'intensifiera dans les pays qui ont déjà connu les pires problèmes environnementaux au monde.
- ❷ L'Europe et le Japon feront face aux incidences les plus immédiates du vieillissement.
- ❸ Le fardeau des maladies infectieuses aggravera les autres problèmes démographiques dans le monde en développement.
- ❹ La migration mondiale pourrait constituer une solution partielle à d'autres déséquilibres démographiques.
- ❺ Certains des pays les plus pauvres et les plus instables d'un point de vue politique au monde auront les populations les plus importantes.
- ❻ La croissance et les tensions urbaines seront particulièrement fortes dans les pays en développement, surtout en Asie.

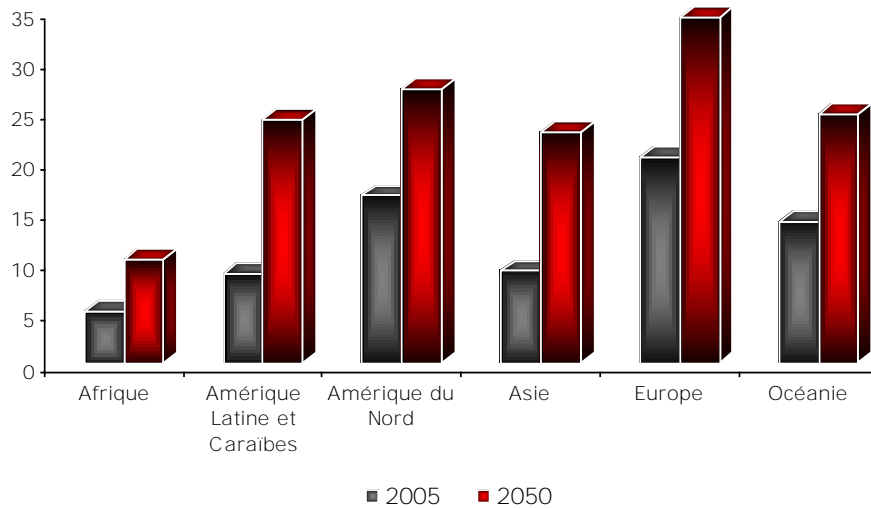
CIA, Long Term Global Demographic Trends, Reshaping the Geopolitical Landscape, 2001

Espérance de vie à la naissance par grande région 2005-2050



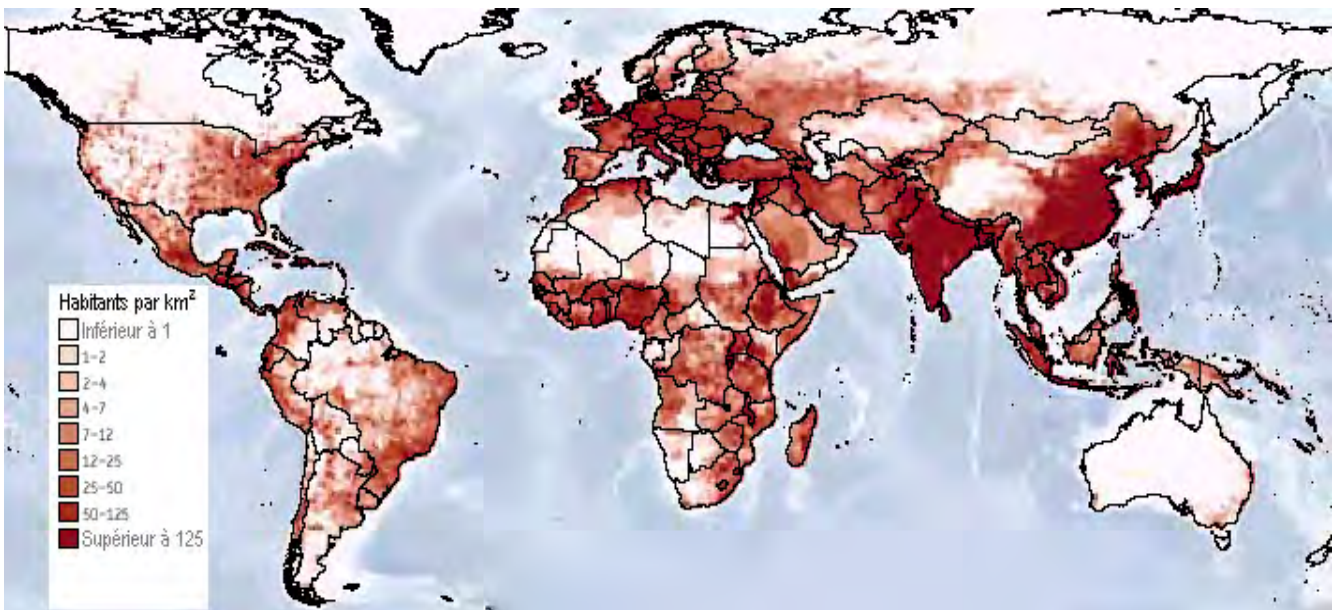
ONU, World Population Prospects, The 2006 Revision

Proportion des personnes âgées de plus de 60 ans par région en 2005 et en 2050



ONU, World Population Prospects, The 2006 Revision

Densité de la population mondiale à l'horizon 2050



CIA, Long Term Global Demographic Trends, Reshaping the Geopolitical Landscape, 2001

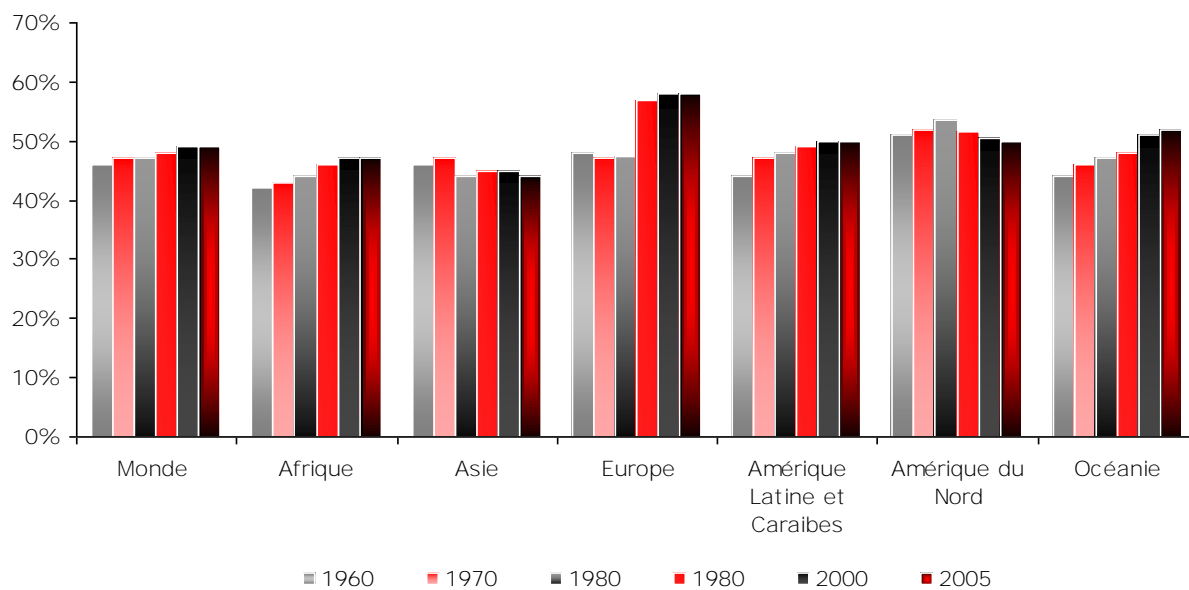
Population urbaine vivant dans les bidonvilles dans les régions en développement (2007)

(population des bidonvilles en pourcentage de la population urbaine dans les régions en développement)



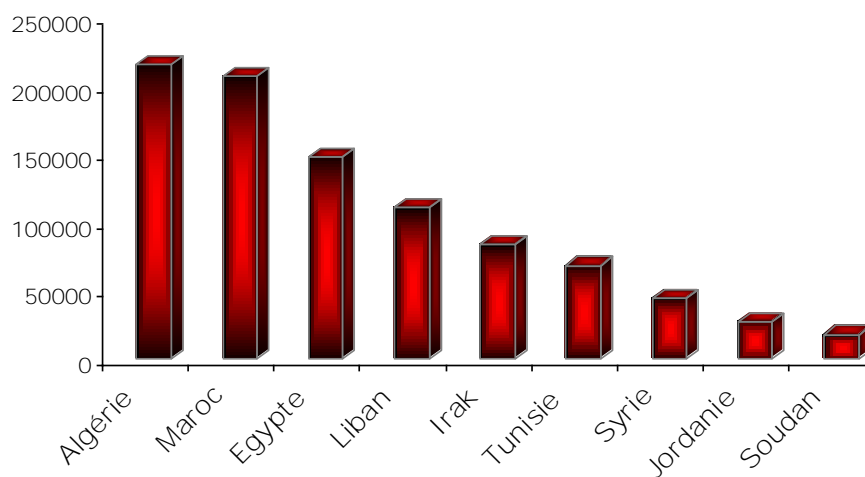
Sources : UN-HABITAT DHS; données obtenues sur le site www.devinfo.info/

Part des femmes dans la migration internationale par région entre 1960 et 2005



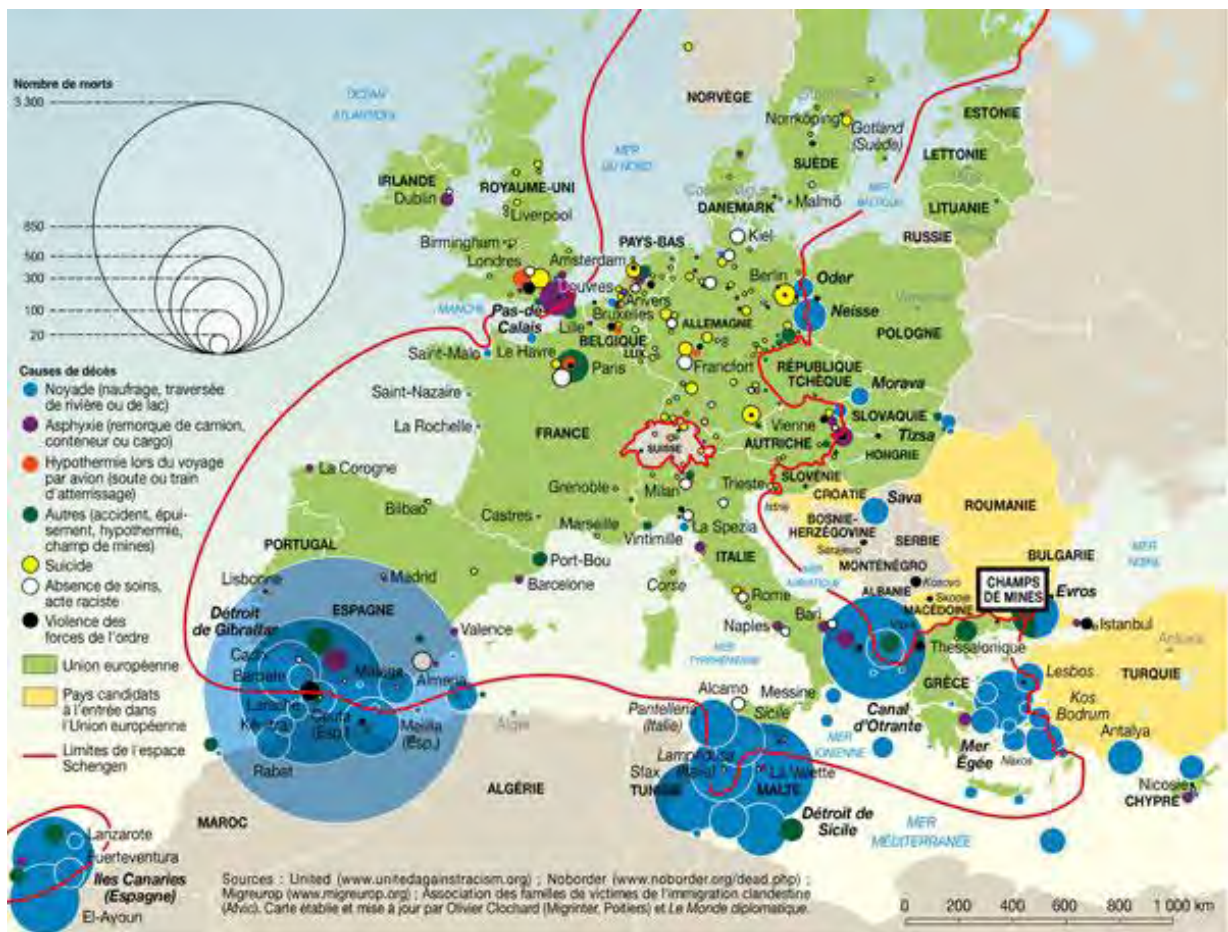
ONU, Trends in Total Migrant Stock, The 2005 Revision

La fuite des compétences des pays arabes



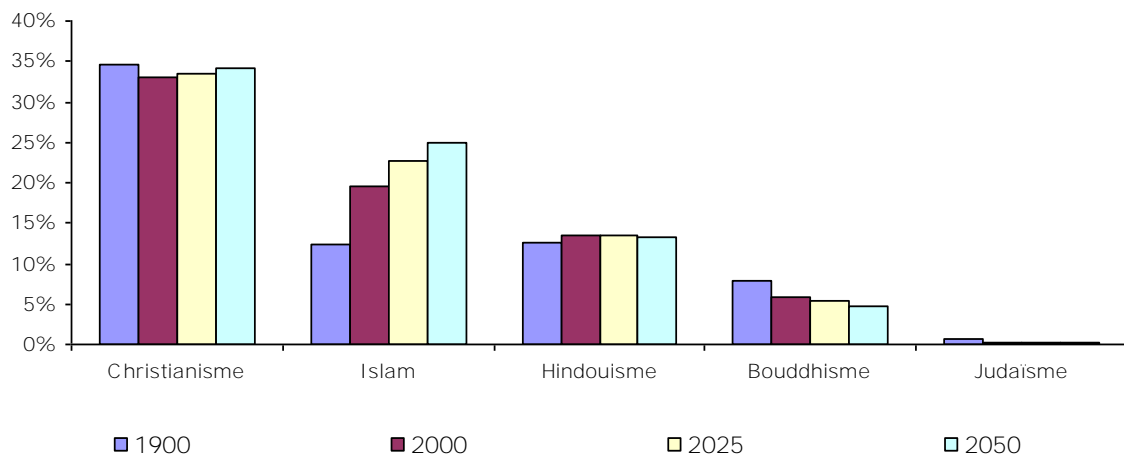
La ligue des Etats Arabes, www.arableagueonline.org

Morts aux portes de l'Europe



United for Intercultural Action, www.unitedagainstracism.org

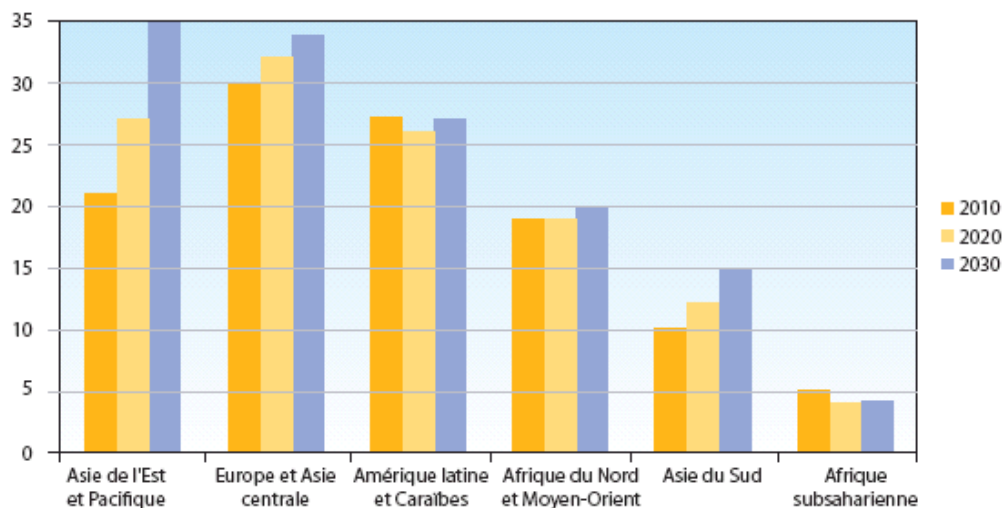
Evolution du poids des principales religions dans le monde



Barret David B. et alii, *World Christian Encyclopedia, a comparative Survey of Churches and Religions in the Modern World*, New York, Oxford University Press, 2001, 2e éd.

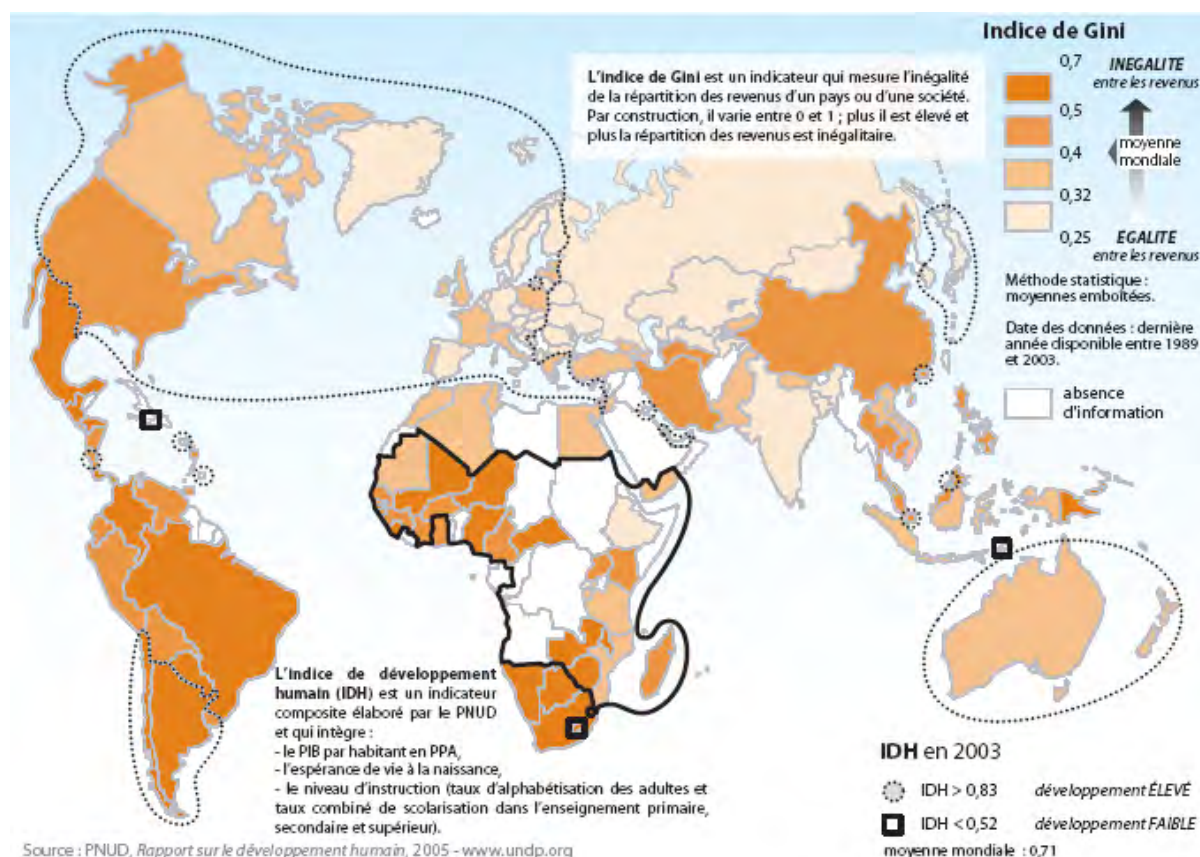
Economie

Revenu par habitant en % du revenu des pays développés



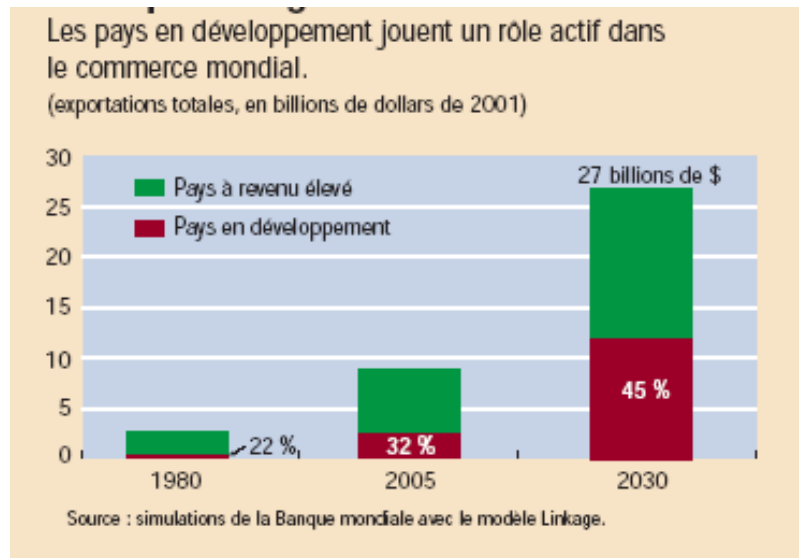
Banque Mondiale, *Perspectives pour l'économie mondiale, gérer la prochaine vague de mondialisation, 2007*

Inégalité des revenus et développement humain



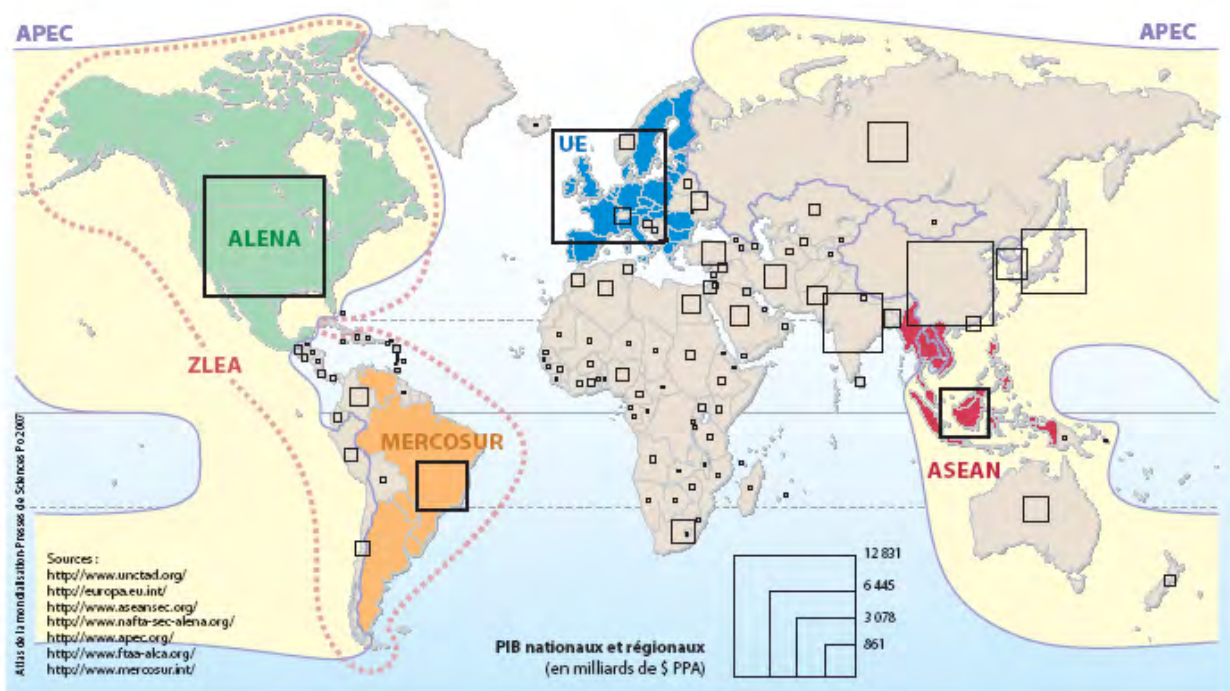
PNUD, *Rapport du développement humain, 2005*

Part des pays en développement dans le commerce mondial (1980-2030)



Banque Mondiale, *Perspectives pour l'économie mondiale, gérer la prochaine vague de mondialisation*, 2007

Principaux processus d'intégration régionale 2007



Ministère de la défense français, *Prospective géostratégique à l'horizon des trente prochaines années : relations internationales*, 2007

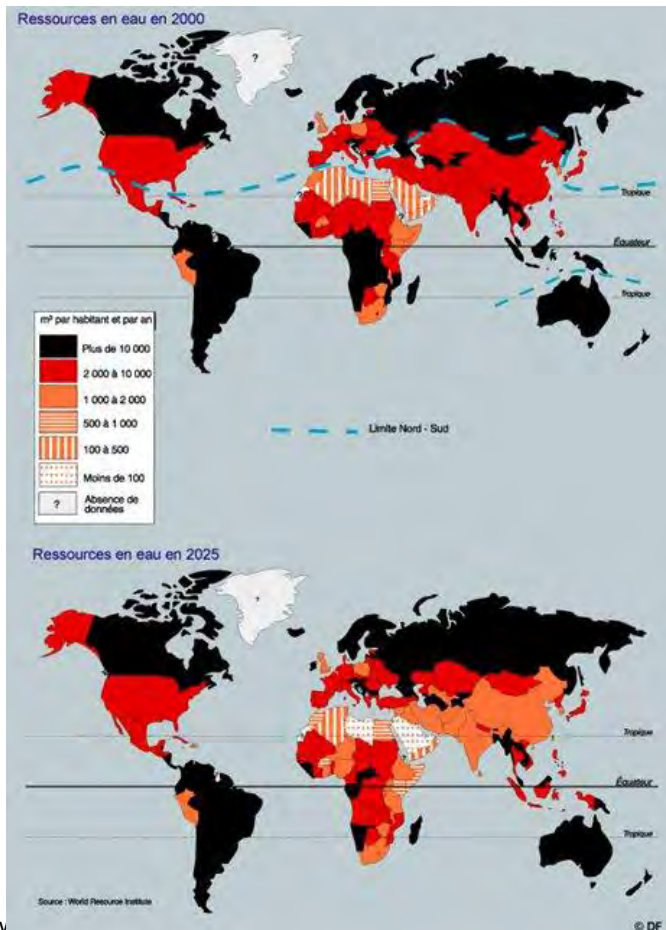
Environnement

Les risques à long terme du réchauffement climatique (par région)



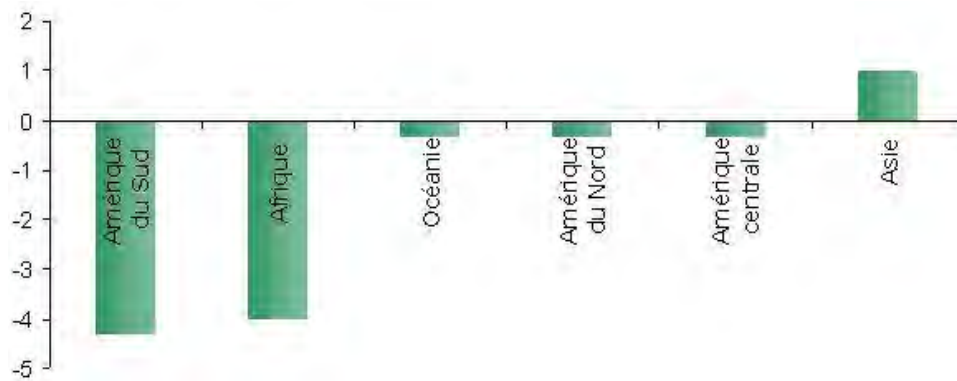
GIEC, *Climate change*, 2001

Répartition de la richesse en eau dans le monde (2000-2025)



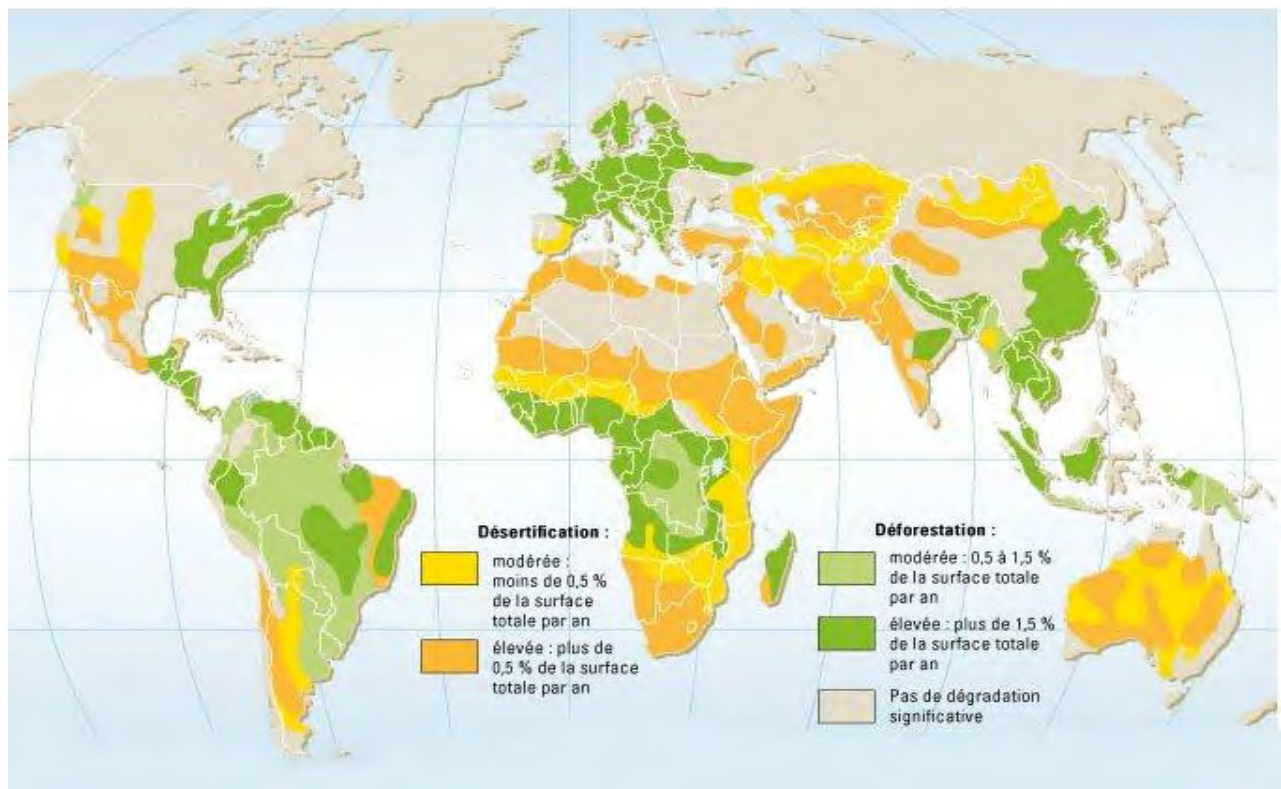
World Resources Institute, v

Pertes ou gains nets de forêts par an



FAO, *Global Forest Resources Assessment, 2005*

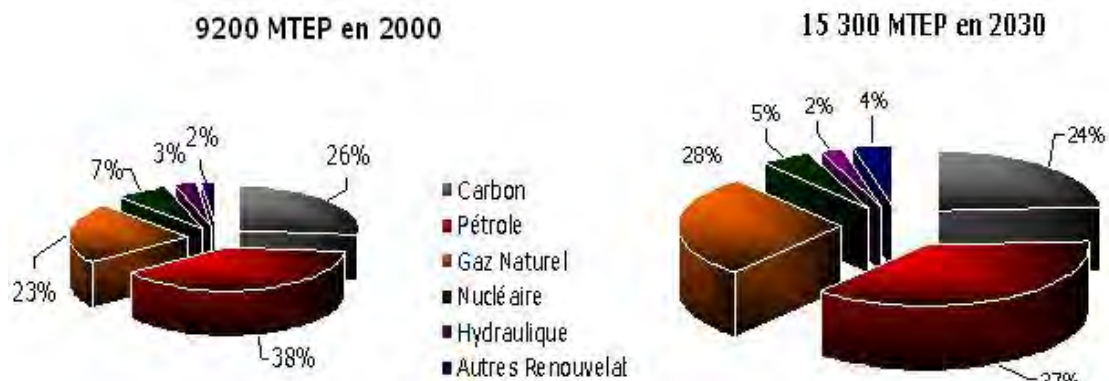
Désertification et déforestation 2006



Mc Graw-Hill companies, www.mcgraw-hill.com

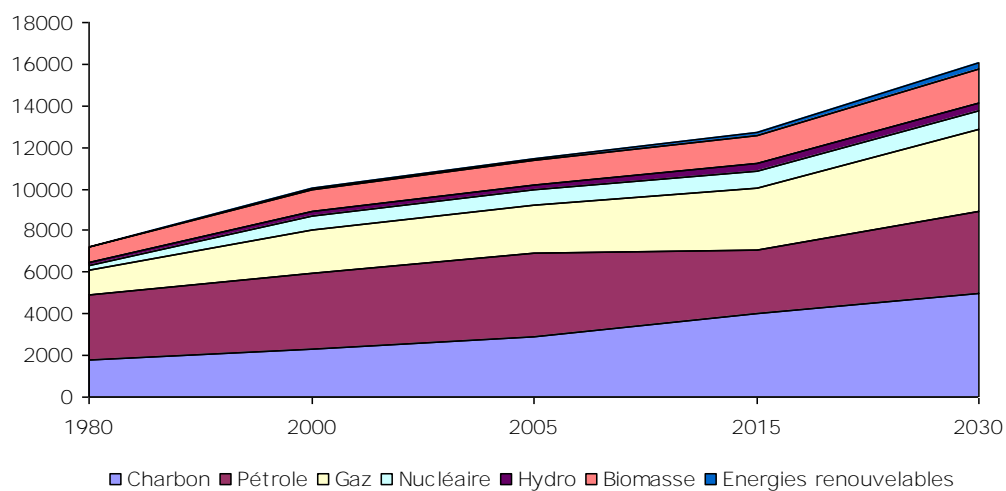
Energie

Consommation mondiale d'énergie (en milliards de Tep)



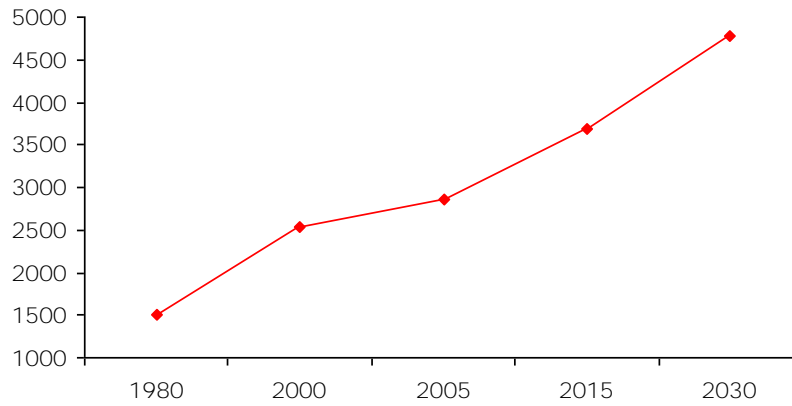
AIE, World Energy Outlook, 2007

La consommation totale d'énergie primaire selon le scénario de référence (en Mtoe)



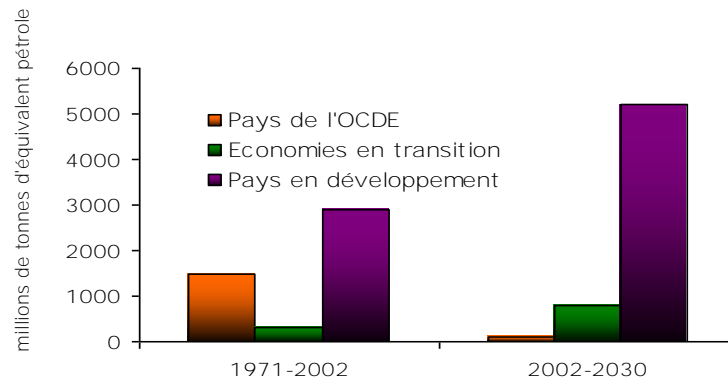
AIE, World Energy Outlook, 2007

Production du gaz naturel selon le scénario de référence (en billion de m³)



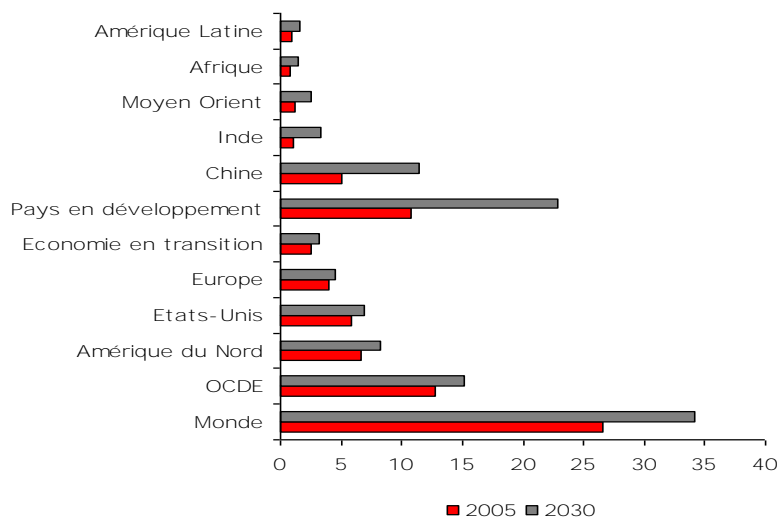
AIE, World Energy Outlook, 2007

La production mondiale d'énergie primaire (1971-2030)



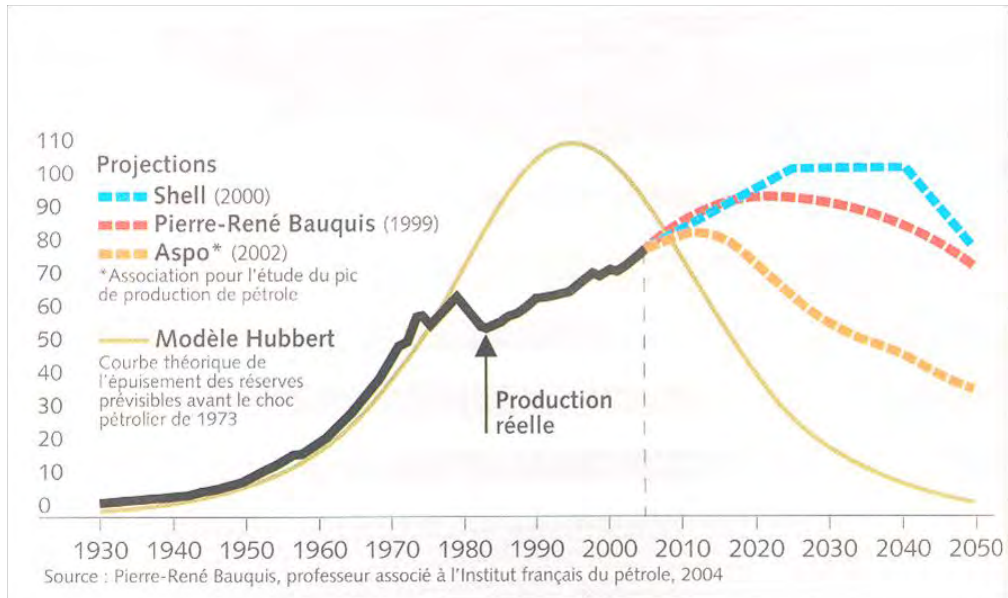
Source : FMI

Les émissions de CO₂ dues à l'utilisation de l'énergie selon le scénario de référence (billion de tonnes)

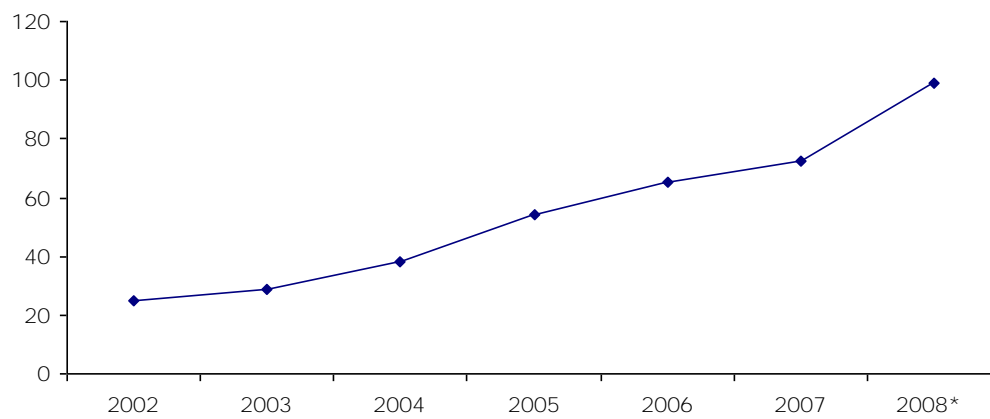


AIE, World Energy Outlook, 2007

Projections de la production pétrolière mondiale selon différentes sources



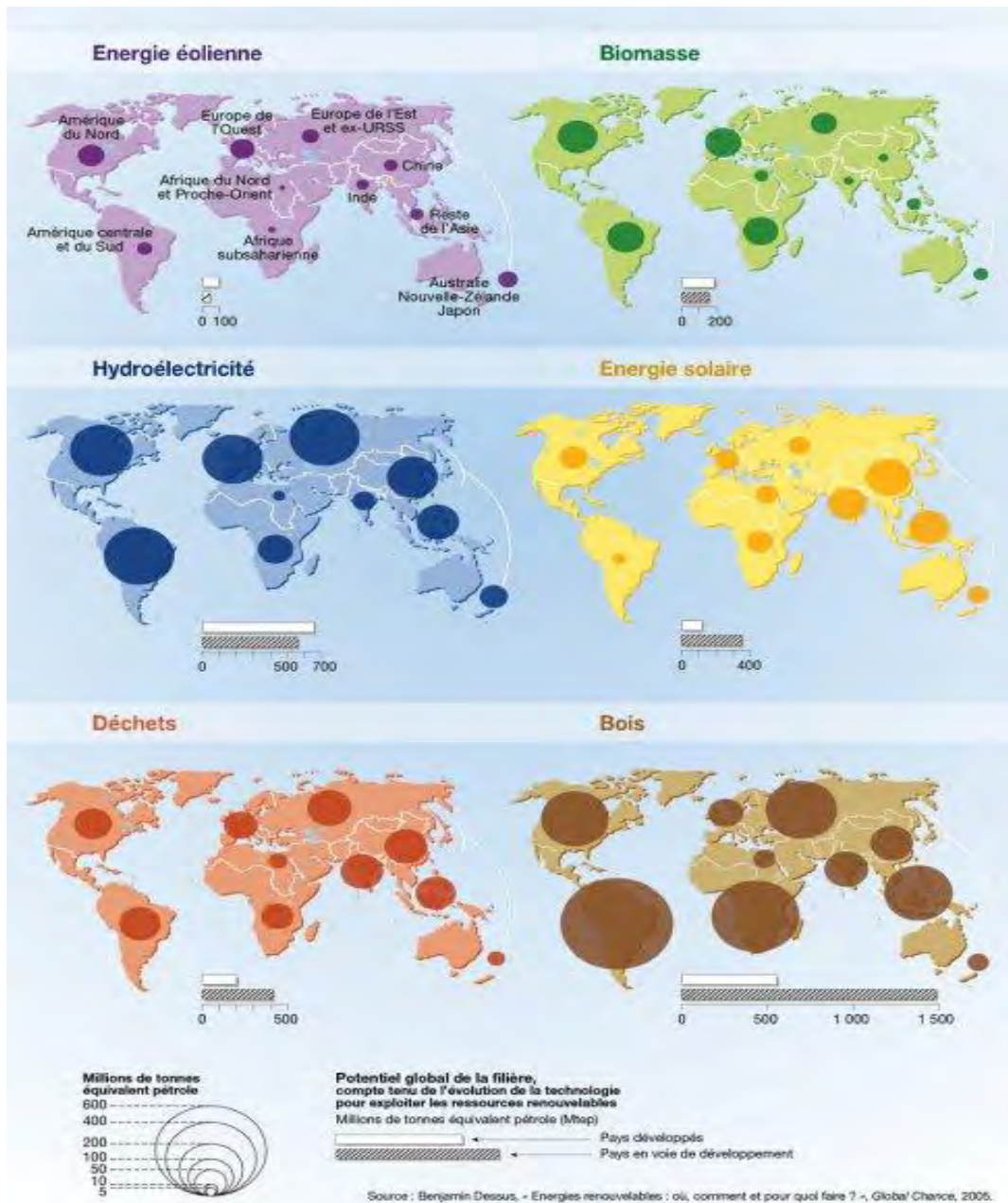
Cours du Brent (moyenne annuelle)



*Moyenne de Janvier, Février, Mars et Avril

AIE, World Energy Outlook, 2007

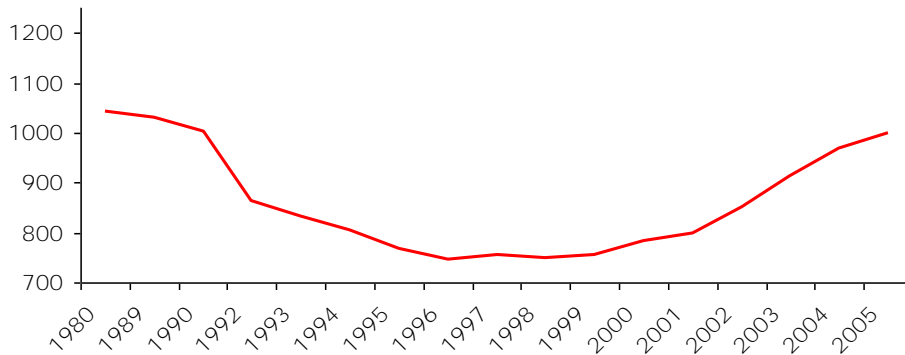
Les énergies renouvelables dans le monde en 2007 et à l'horizon 2020



Benjamin Dessus, *Energies renouvelables : où, comment et pourquoi faire ?* Global Chance, 2006, www.cartografareilpresente.org

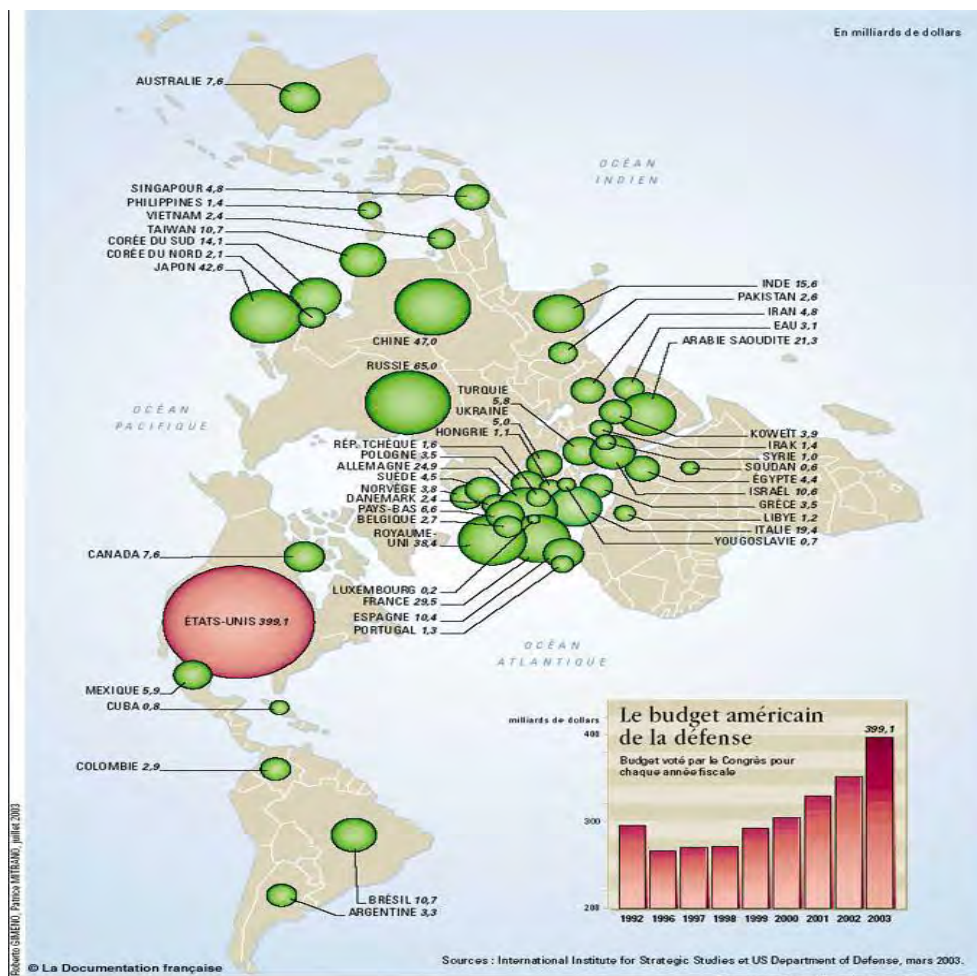
Sécurité

Les dépenses militaires mondiales (1988-2005)



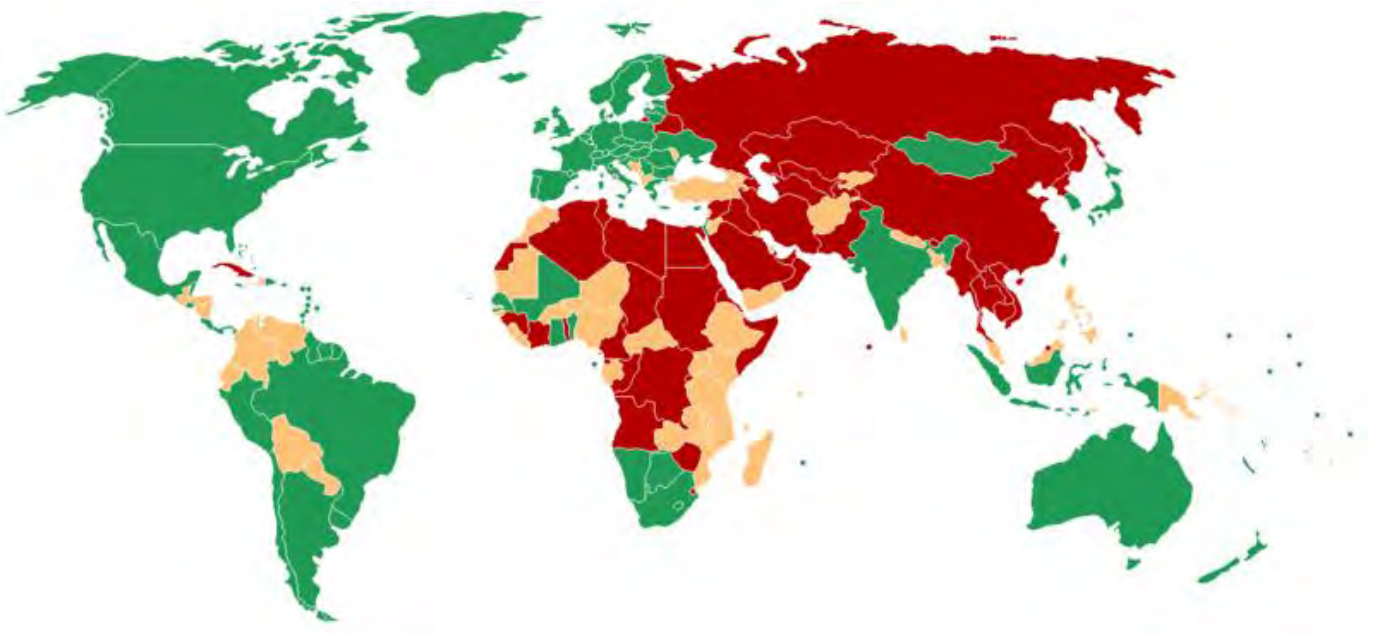
Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI)

Les dépenses militaires dans le monde par région



Gouvernance

Les démocraties dans le monde (2007)



- **Fonctionnement démocratique**
- **Partiellement démocratique**
- **Non démocratique**

Freedom House

Annexe 3 - Bibliographie

Ouvrages

- Adler A., *Le rapport de la CIA : Comment sera le monde en 2020 ?*, Ed. Robert Laffont, 2005
- Allègre C. & Jeambar D., *Le défi du monde*, ed. Fayard, 2006
- Attali J., *Une brève histoire de l'avenir*, ed. Fayard, 2006
- Badie B. & Didiot B., *Etat du monde 2007*, ed. La Découverte, 2006
- BARRET David B. & alii, *World Christian Encyclopedia: a comparative Survey of Churches and Religions in the Modern World*, New York, Oxford University Press, 2e ed., 2001
- Bost F., Carré. C, Carroué L., Chartier M., Girault C., Radvanyi J., Sanjuan T., Sanmartin O., *Géoéconomie-géostratégie 2008 : images économiques du monde 2008*, ed. Armand Colin, 2007
- Chevalier M., *Les grandes batailles mondiales de l'énergie*, ed. Folio Actuel, 2004
- Dautray R., *Quelles énergies pour demain ?*, ed. Odile Jacob, 2004
- Denhez F., *Atlas du réchauffement climatique : un risque majeur pour la planète*, Ed. Autrement, 2007
- Durant M-F., Martin B., Placidi D., Chesnier M., *Comprendre l'espace mondial contemporain*, ed. Sciences po, 2007
- Dussouy G., *Quelle géopolitique au XXIe siècle ?*, ed. Complexe, 2002
- Greenspan A., *Le temps des turbulences*, ed. Lattes, 2007
- Hammond A., *Quel monde pour demain? Scénarios pour le XXIe siècle*, Ed. Nouveaux Horizons, 2000
- Hochraich D., *Pourquoi l'Inde et la Chine ne domineront pas le monde de demain ?*, Ed. ellipses, 2007
- Houziaux A., Duhamel A. Le Bras H. Defarges P-M, *L'Europe jusqu'où ?* ed. De l'atelier, 2005
- Hubert B. & Clément O., *Le monde peut-il nourrir tout le monde ? Sécuriser l'alimentation de la planète*, Ed. IRD, 2006
- Gnesotto N. & Giovanni G., *Le Monde 2025*, ed. Robert Laffont, 2007
- Leonard. M., *Pourquoi l'Europe dominera le 21^{ème} siècle ?*, ed. Plon, 2006
- Michalet C-A., *Mondialisation, la grande rupture*, ed. La Découverte, 2007
- Milani C., Arturi C. et Solinis G., *Démocratie et gouvernance mondiale: quelles régulations pour le XXIe siècle ?* Ed. Karthala, 2003

- Odile R., *Clonage et OGM : Quels risques, quels espoirs ?*, ed. Larousse, 2008
- Orsenna E. & Cercle Des Economistes, *Un monde des ressources rares*, ed. Perrin, 2007
- Stanislav K., *Terrorisme et sécurité internationale*, ed. Bruyant, 2004
- Rosnay J., *2020 : Les scénarios du futur : comprendre le monde qui vient*, ed. Des idées & des hommes, 2007
- Serres M., *Le Contrat naturel*, ed. François Bourin, 1987
- Stiglitz J-E., *La grande désillusion*, ed. Fayard, 2002
- Véron J., *L'urbanisation du monde*, ed. La Découverte, 2006

Rapports

- Christian Aid, *Marée humaine : la véritable crise migratoire*, 2007
- Agence Internationale de l'Energie, *Rapport annuel 2007*
- Baker Institute Study, *Energy and nanotechnology : Strategy for the future*, 2005
- Banque mondiale, *Perspectives pour l'économie mondiale, gérer la prochaine vague de mondialisation*, 2007
- Banque mondiale, *The Road Not Traveled: Education Reform in the Middle East and North Africa*, 2007
- Banque mondiale, *Le coût économique et social du sida dans la zone Mena*, 2005
- Banque mondiale, *La route de la soie en Afrique : nouvel horizon économique pour la Chine et l'Inde*, 2006
- Cinquantième de l'indépendance du Royaume, *50 ans de développement humain & perspectives 2025*, 2006
- FEMISE, Samir Radwan, Economic Research Forum, Egypte, & Jean-Louis Reiffers, de l'Institut de la Méditerranée, France, *Rapport FEMISE 2006 sur le partenariat euro-méditerranéen*, 2006
- Fonds Monétaire International, statistical appendices, *World Economic Outlook*, 2008
- FNUAP, *Etat de la population mondiale : vers l'espoir, les femmes et la migration internationale*, 2006
- FNUAP, *Etat de la population mondiale : libérer le potentiel de la croissance urbaine*, 2007
- FNUAP, *Rapport du Fonds des Nations Unies pour la Population et de la Banque Mondiale*, 2007
- GIEC, *Changements climatiques 2007, rapport de synthèse*, 2007
- Goldman Sachs, *Dreaming with BRICs : the path to 2050*, 2003
- Haut Commissariat au Plan, *Prospective Maroc 2030, quelle démographie ?* 2007

- Haut commissariat au Plan, *Indicateurs sociaux du Maroc en 2006*
- Institut d'études de sécurité de l'Union Européenne, *Le monde en 2025, quelles réponses pour l'Union Européenne ?* 2007
- Institut français des relations internationales, *Le commerce mondial au 21^{ème} siècle*, 2002
- International Telecommunication Union, *World International Society Report*, 2006
- Ministère de la défense Français, *Prospective géostratégique à l'horizon des trente prochaines années : relations internationales*, 2008
- Ministère du Commerce Extérieur, *Diagnostic et éléments pour une nouvelle stratégie du commerce extérieur*, 2006
- Ministère de l'Équipement et du Transport et Banque Mondiale, *La logistique du commerce et la compétitivité du Maroc*, 2006
- National Intelligence Council, *Mapping the Global Future*, 2004
- National Bureau of Economic Research (NEBER), *Capitalism and Democracy in 2040: Forecasts and Speculations*, 2007
- OCDE, *Etude économique du Brésil*, 2005
- OCDE, *Les biotechnologies au service d'une croissance et d'un développement durables*, 2004
- ODI-France, *Dispositif stratégique et opérationnel 2007*
- OMC, *Rapport sur le commerce mondial 2006*
- OMS, *Rapport sur l'épidémie mondiale du Sida*, 2004
- OMS et ONUSIDA, *Le point sur l'épidémie du SIDA 2007*
- ONU, *World Population Prospects: The 2006 Revision*
- ONU, *Trends in Total Migrant Stock: The 2005 Revision*
- ONU, *Evaluation des écosystèmes pour le millénaire*, 2005
- ONUSIDA, *Mise en œuvre de la déclaration d'engagement sur le VIH/sida, rapport national 2008*
- Oxfam International, *Armes sans frontières*, 2003
- Le Plan Bleu, Méditerranée, *Les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement*, 2005
- Plan Bleu, *Changement climatique et énergie en Méditerranée*, 2008
- Pricewaterhousecoopers, *The World in 2050, Beyond the BRICs : a broader look at emerging market growth prospects*, 2008
- PNUD, *Rapport annuel 2005*
- PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*, 2005
- PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*, 2006
- PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*, 2007
- Ramsès, *Les faces cachées de la mondialisation*, 2005
- SENAT, *Brésil : le géant vert ?*, rapport d'information numéro 189 2007
- SIPRI, *Armements, Disarmament and International Security*, 2007

- Strategic & International Studies (CSIS), *The Graying of the Middle Kingdom*, Richard Jackson et Neil Howe, 2004
- UNESCO, *Recueil des données mondiales sur l'éducation 2007 : statistiques comparées sur l'éducation dans le monde*
- World Bank, *Global Economic Prospects 2007: Managing the Next Wave of Globalization*, 2007

Revue spécialisée

- Baer J-M, *L'exception culturelle. Une règle en quête de contenus*, En temps réel, cahier 11, octobre 2003
- Gary Becker, James Heckman, *Freins à la croissance du Brésil : les diagnostics de sept Prix Nobel d'économie*, Futuribles, vigie info
- Pierre Bekouche, *Comparer Euromed aux autres régions Nord-Sud*, Géoéconomie, n°42, Paris, 2007
- Centre Marocain de Conjoncture, *Dossier MRE*, Lettre mensuelle, Février 2008
- Charles du Granrut, *L'essor des fonds souverains*, Futuribles, mars 2008, 338
- Jean-François Mayer, *Les courants religieux à l'horizon 2037*, Futuribles, n 332, 2007
- Lamballe A., *Les freins à l'essor de l'Inde*, Futuribles, n 339, Mars 2008
- Rémy Lestienne, *Brésil : perspectives scientifiques et technologiques*, Futuribles, 2006
- Edmond Preteceille, *Division sociale de l'espace*, Le Courrier du CNRS : la ville. Ed. CNRS, 1994

Sites Web

- www.arableagueonline.org
- www.cia.gov
- www.csis.org
- www.defense.gouv.fr
- www.ec.europa.eu
- www.esa.un.org.unpp
- www.iea.org
- www.minenv.gov.ma
- www.morganstanley.com
- www.oc.gov.ma
- www.odit-france.fr
- www.ogm.org
- www.populationdata.com

- www.sipri.org
- www.uis.unesco.org
- www.un.org
- www.worldbank.org

Autres sources

- Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur les Migrations, enquête conduite entre mars et avril 2007, *La migration sub-saharienne, le Maroc comme espace de transit*
- Pr. Bichara Khader, *L'Union Méditerranéenne : Une Union de projet ou un projet d'Union*, Centre d'études et de recherches sur le monde arabe contemporain, UCL, Belgique, 2008
- Rachid Cheddadi, institut des sciences de l'évolution (UMR CNRS 5554), université Montpellier II, Montpellier, *Impact du climat sur quelques espèces méditerranéennes : du passé au futur*, 2008
- Commission européenne, *Communication relative au renforcement de la politique européenne de voisinage*, 2006
- Communauté européenne, document établi par le haut représentant et la commission européenne à l'attention du conseil européen, *Changements climatiques et sécurité internationale*, 2008
- Confédération suisse, département fédéral de justice et police DFJP, office fédéral des migrations ODM, domaine de direction procédure d'asile, analyses sur la migration et les pays, *Maroc migrations de transit*, 2006
- GIEC 2020, estimation des impacts du changement climatique sur le Maroc, étude partielle de vulnérabilité aux impacts du changement climatique, réalisée dans le cadre de la communication initiale du Maroc à la CCNUC (Convention cadre des nations unies sur les changements climatiques), *Communication nationale sur les changements climatiques*
- IFPRI, communication du Dr Joachim Von Braun, Directeur Général de l'institut international de recherche sur les politiques alimentaires sur le thème : *Le renchérissement des prix des produits agricoles et alimentaires et ses implications pour le Maroc*, 2008
- ONU, *Bilan de l'organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture* (FAO), Le monde du jeudi 16 Octobre 2008
- Jacques Ould Aoudia, *Profils institutionnels 2006*, document de travail de la DGTPE, N° 2007/09
- Plan Bleu, Séminaire régional portant sur le changement climatique en Méditerranée, *Programme provisoire*, Marseille, 22-23 Octobre 2008

- Plan Bleu, *Améliorer l'efficacité d'utilisation de l'eau pour faire face aux crises et pénuries d'eau en Méditerranée*, Gaëlle Thivet et Mohammed Blinda, 2007
- World Bank, *Youth, Employment and conflict in MENA*, Tarik Youssef

Annexe 4- Abréviations

- **AIE** : Agence Internationale de l'Énergie
- **ALENA** : Accord de Libre Échange Nord Américain
- **ASEAN** : Association of Southeast Asian Nations
- **BEI** : Banque Européenne d'Investissement
- **BRIC** : Brésil, Russie, Inde et Chine
- **FAO** : Food and Agriculture Organisation
- **FEMIP** : Facilité Euro-Méditerranéenne d'Investissement et de Partenariat
- **FEMISE** : Forum Euro-Méditerranéen des Instituts Économiques
- **FNUAP** : Fonds des Nations Unies pour la Population
- **GIEC** : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat
- **IFPRI** : International Food Policy Research Institut
- **MENA** : Middle East & North Africa
- **MERCOSUR** : Mercado Comun del Sur
- **OCDE** : Organisation de Coopération et de Développement Économiques
- **ODIT** : Observation, développement et ingénierie touristiques
- **OMC** : Organisation Mondiale du Commerce
- **OMS** : Organisation Mondiale de la Santé
- **PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement
- **SWOT** : Strengths, Weaknesses, Opportunities & Threats